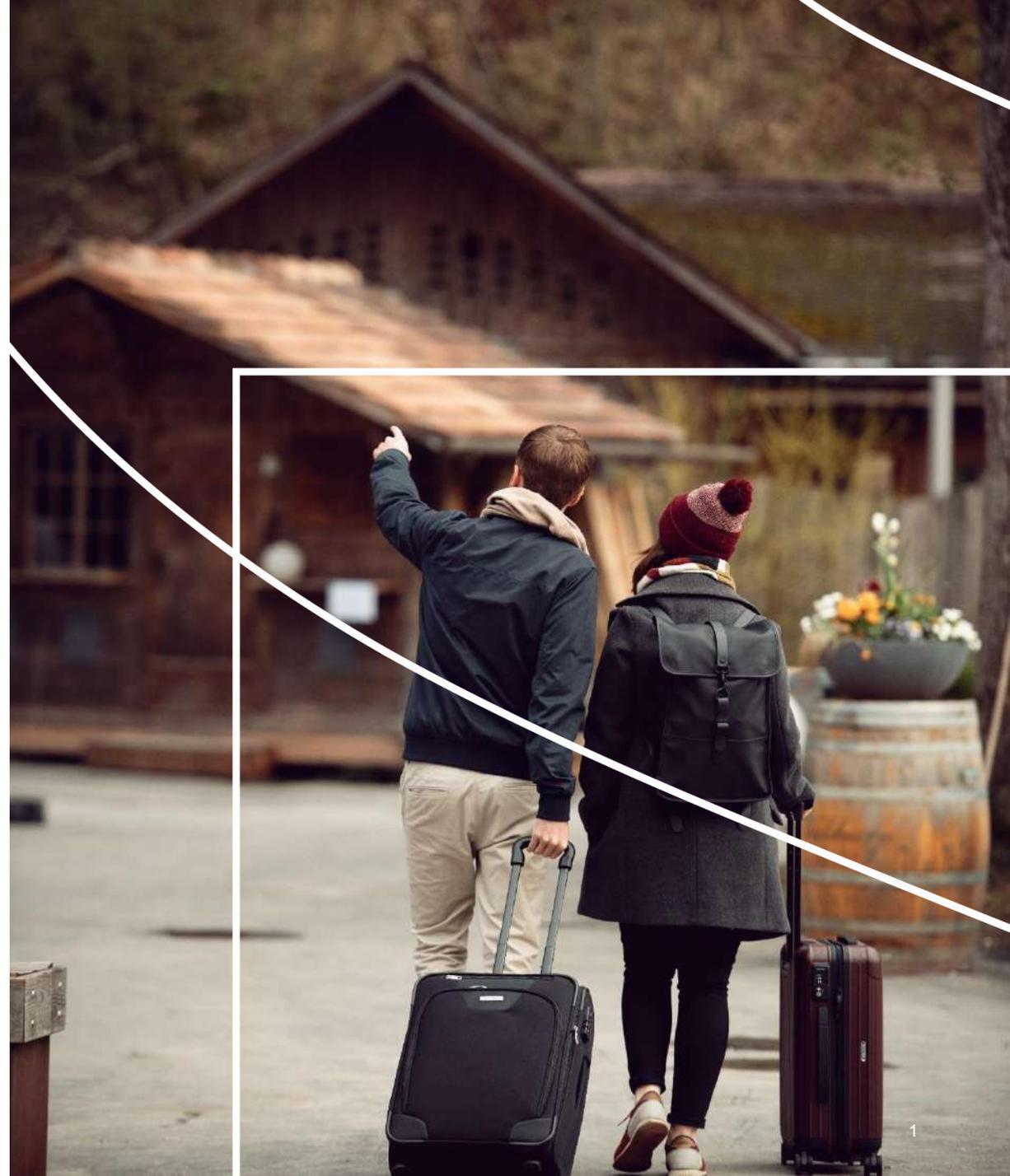
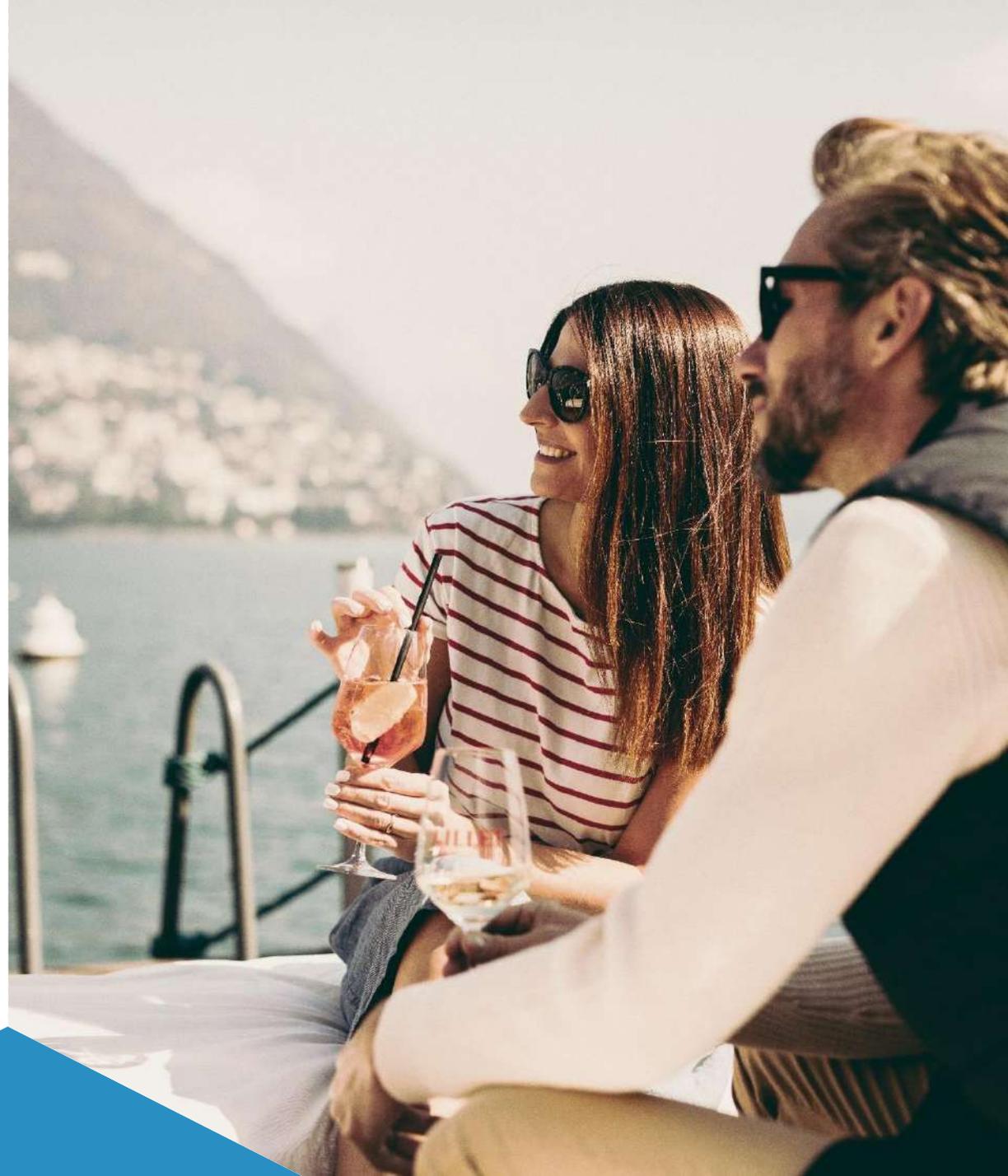


Enquête sur l'évaluation de la situation 09/2021

Réalisée du 30 août au 2 septembre 2021 auprès
des membres d'HotellerieSuisse



1. Rétrospective Saison estivale 2021



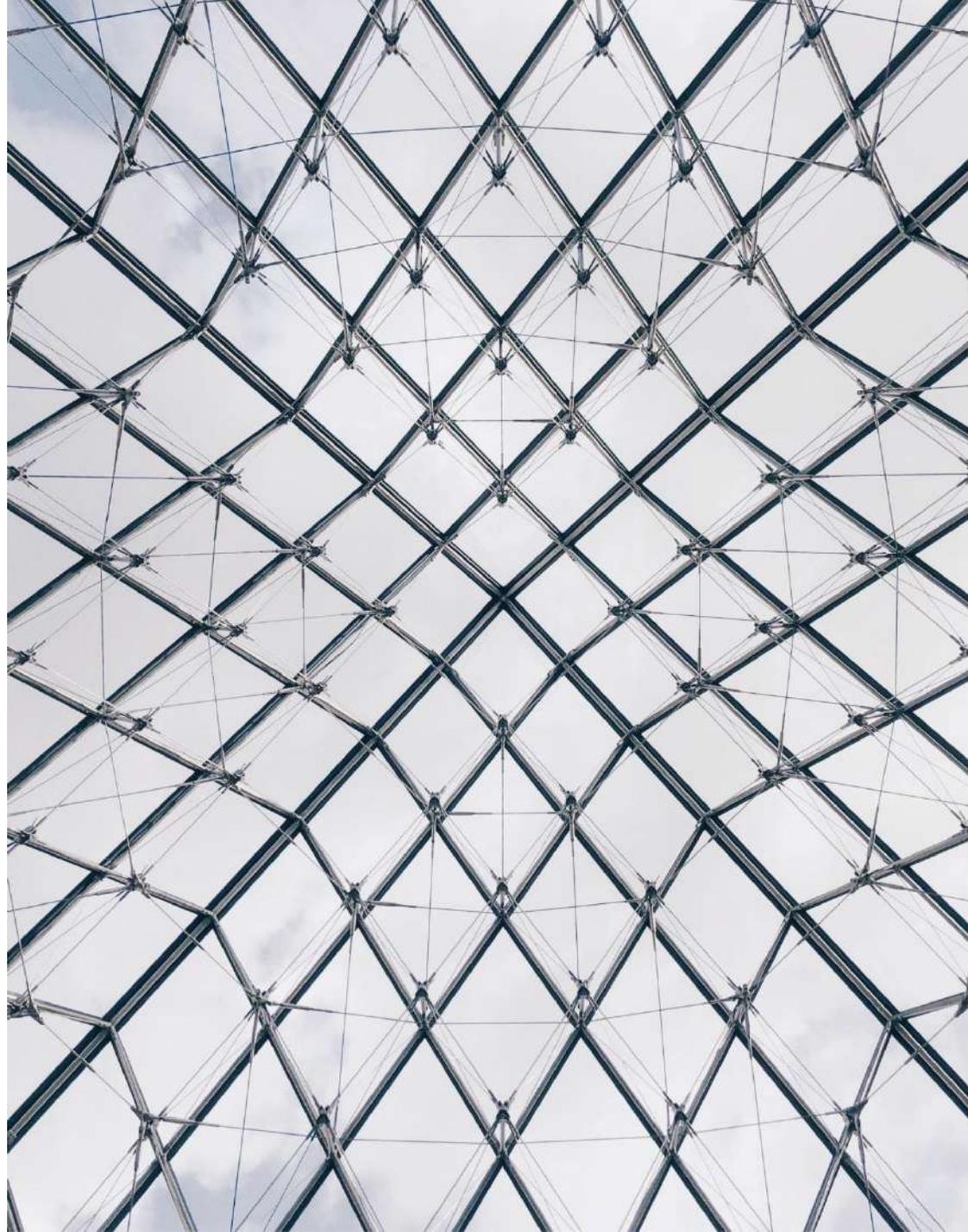
Résumé I: saison estivale 2021

Bilan de la saison estivale 2021

- Pendant les mois de juin à août 2021, les établissements ont enregistré un chiffre d'affaires en légère hausse par rapport à la même période, en 2020. En juin 2021, le chiffre d'affaires moyen a ainsi connu une croissance de 10 % à 14 %. En revanche, en juillet 2021, aucune évolution n'a été constatée par rapport à l'année précédente. En août 2021, le chiffre d'affaires a augmenté de 5 % à 9 %.

Comparaison avec le niveau avant la crise

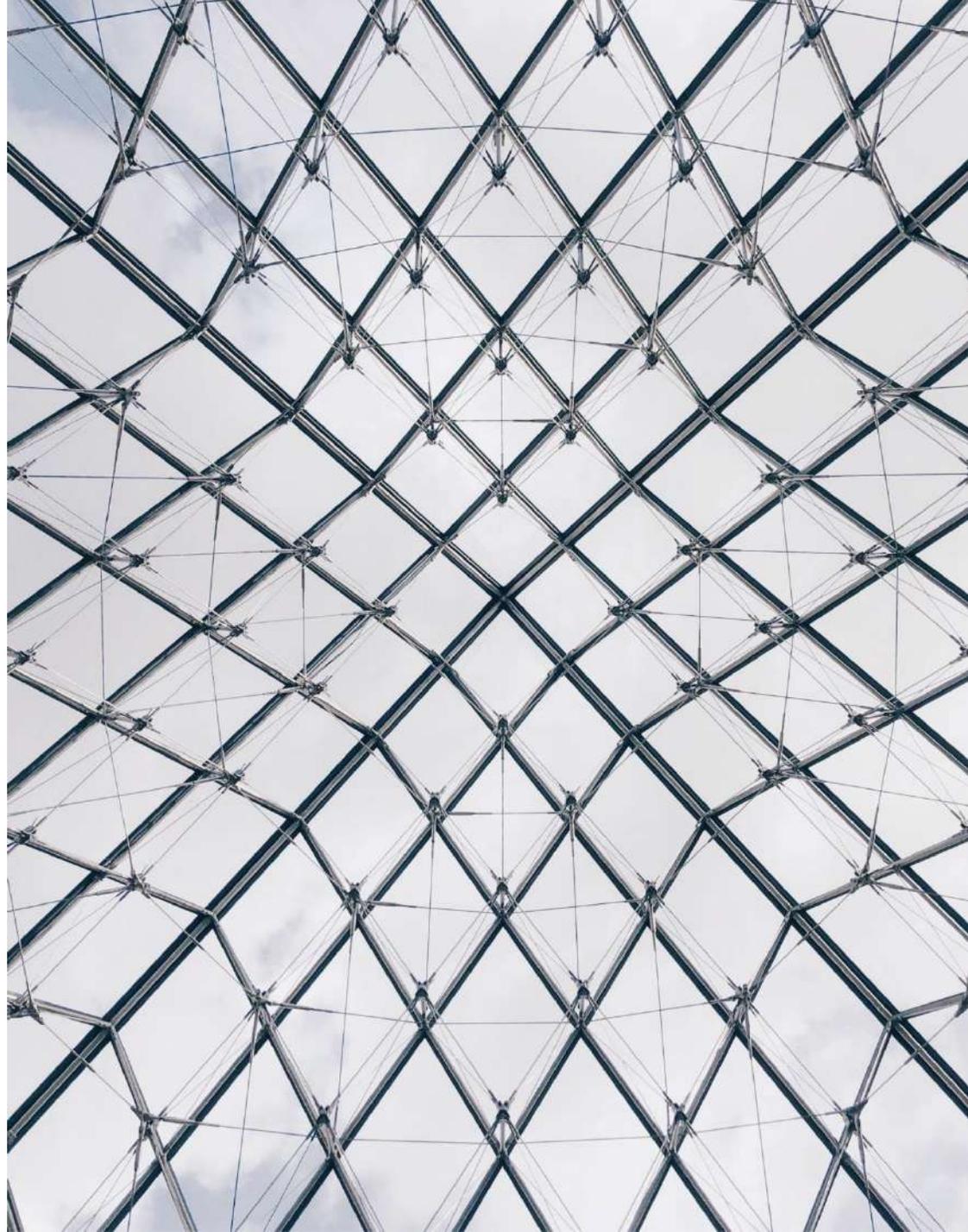
- Les recettes réalisées par la branche de l'hébergement se sont effondrées de 66 % entre juin 2019 et juin 2020, de 31 % pour le mois de juillet et de 30 % pour le mois d'août (source: HESTA, OFS).
- Même avec la hausse escomptée du chiffre d'affaires entre 2020 et 2021, l'hôtellerie reste donc bien au dessous de son niveau antérieur. Pour obtenir des résultats comparables, il aurait fallu trois fois plus de nuitées au mois de juin.



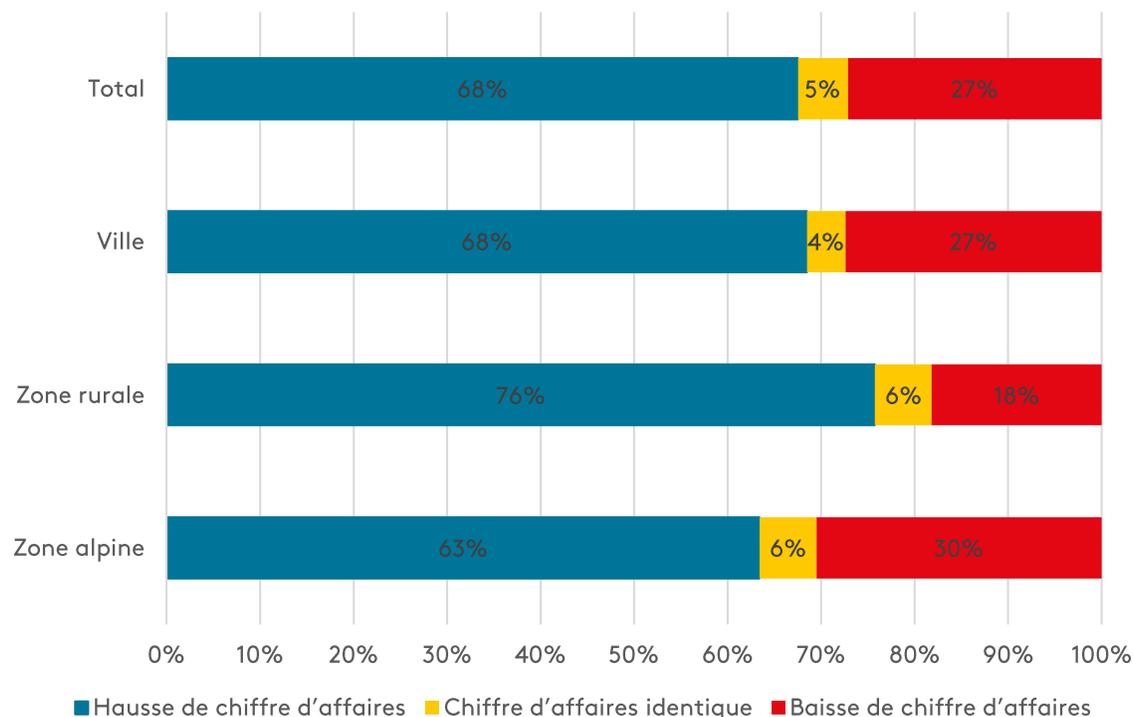
Résumé II: saison estivale 2021

En bref

- Malgré un taux d'occupation en légère progression par rapport à 2020, les chiffres d'affaires de l'hôtellerie sont très loin de leur niveau d'avant-crise (soit l'été 2019).
- Pour le constater, il convient de rapprocher les pertes de chiffres d'affaires entre 2019 et 2020 (source: HESTA, OFS) et les résultats de la dernière enquête d'HotellerieSuisse sur les chiffres d'affaires 2020/2021.



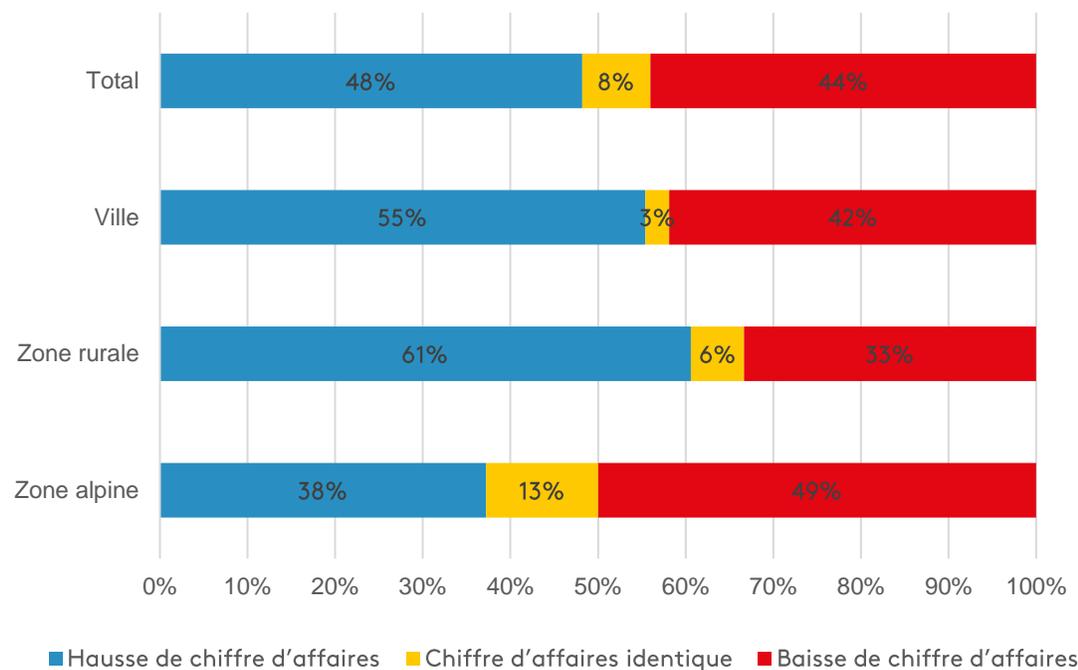
En juin 2021, plus de deux tiers de tous les établissements interrogés ont enregistré un meilleur chiffre d'affaires qu'en 2020.



- 68 % des établissements ont généré en juin 2021 un chiffre d'affaires plus élevé qu'en juin 2020.
- Avec 30 %, les établissements situés en zones alpines ont été les plus concernés par une baisse du chiffre d'affaires. Parmi les hôtels urbains, 27 % ont indiqué avoir connu une baisse de leur chiffre d'affaires et parmi les établissements ruraux, ils sont 18 %.
- Les établissements ont déclaré une augmentation médiane de leur chiffre d'affaires de 10 à 14 %. Il convient néanmoins de noter que les recettes de la branche avaient déjà chuté de 66 % entre juin 2019 et juin 2020 (source: HESTA, OFS).

Réponses	
Total	178
Ville	73
Zone rurale	33
Zone alpine	82

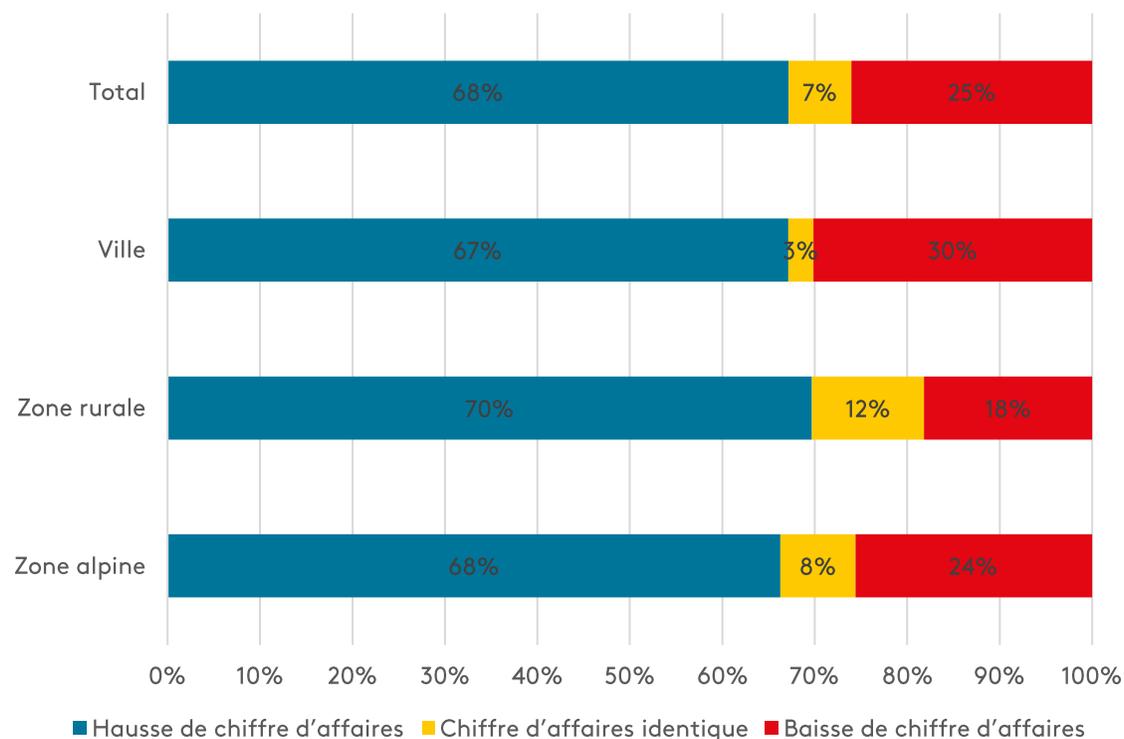
En juillet 2021, moins d'un établissement sur deux a enregistré un meilleur chiffre d'affaires que l'année précédente.



- 48 % des établissements ont généré en juillet 2021 un chiffre d'affaires plus élevé qu'en juillet 2020.
- Avec 49 %, les établissements situés en zones alpines ont été les plus concernés par une baisse du chiffre d'affaires. Parmi les hôtels urbains, 42 % ont indiqué avoir connu une baisse de leur chiffre d'affaires et parmi les établissements ruraux, ils sont 33 %.
- Les établissements ont déclaré un chiffre d'affaires médian similaire à celui de l'année dernière. Il convient néanmoins de noter que les recettes de la branche avaient déjà chuté de 31 % entre juin 2019 et juin 2020 (source: HESTA, OFS).

Réponses	
Total	193
Ville	74
Zone rurale	33
Zone alpine	86

En août 2021, les chiffres d'affaires se sont légèrement redressés, sans toutefois atteindre leur niveau d'antan.



- Une majorité des établissements (68 %) a généré un chiffre d'affaires plus élevé en août 2021 qu'en août 2020.
- Il n'y a aucune différence majeure notable entre les différentes zones touristiques.
- Les établissements ont déclaré une augmentation médiane de leur chiffre d'affaires de 5 % à 9 %. Il convient néanmoins de noter que les recettes de la branche avaient déjà chuté de 30 % entre août 2019 et août 2020 (source: HESTA, OFS).

Réponses	
Total	192
Ville	73
Zone rurale	33
Zone alpine	86

2. Perspectives: prévisions pour septembre-décembre



Résumé I: prévisions automne/hiver 2021

Zones urbaines

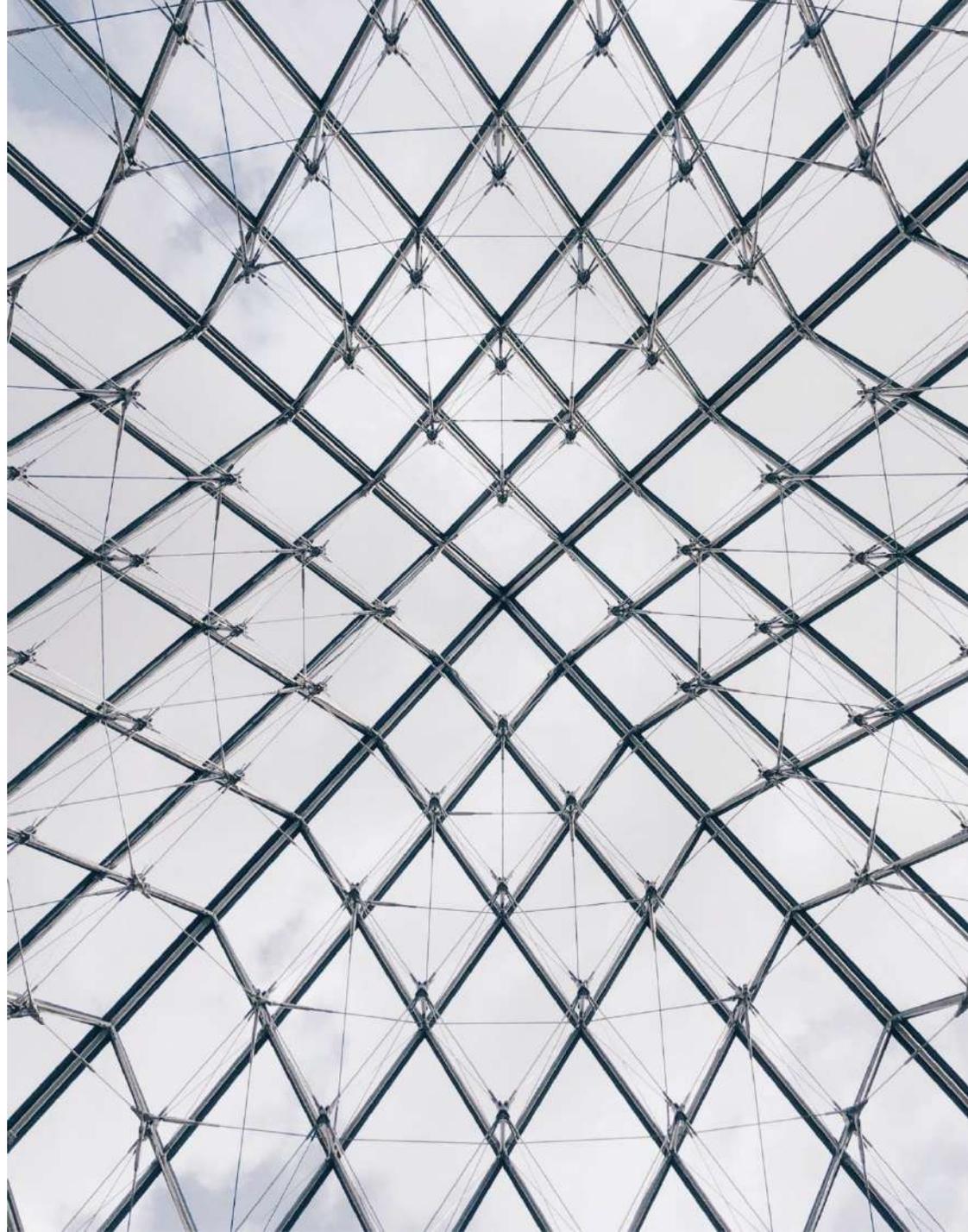
- L'hôtellerie urbaine table sur un taux d'occupation plus élevé que l'année dernière. Celui-ci resterait malgré tout bien en dessous du niveau d'avant-crise.

Zones alpines

- Dans les zones alpines, les établissements s'attendent à un taux d'occupation légèrement inférieur à celui de 2020, sauf en décembre. Néanmoins, il convient de noter que le mois de décembre 2020 avait été marqué par des mesures plus strictes (restaurants fermés dans les stations de ski). Cette saison, les établissements n'atteindront donc guère leur niveau d'avant-crise.

Zones rurales

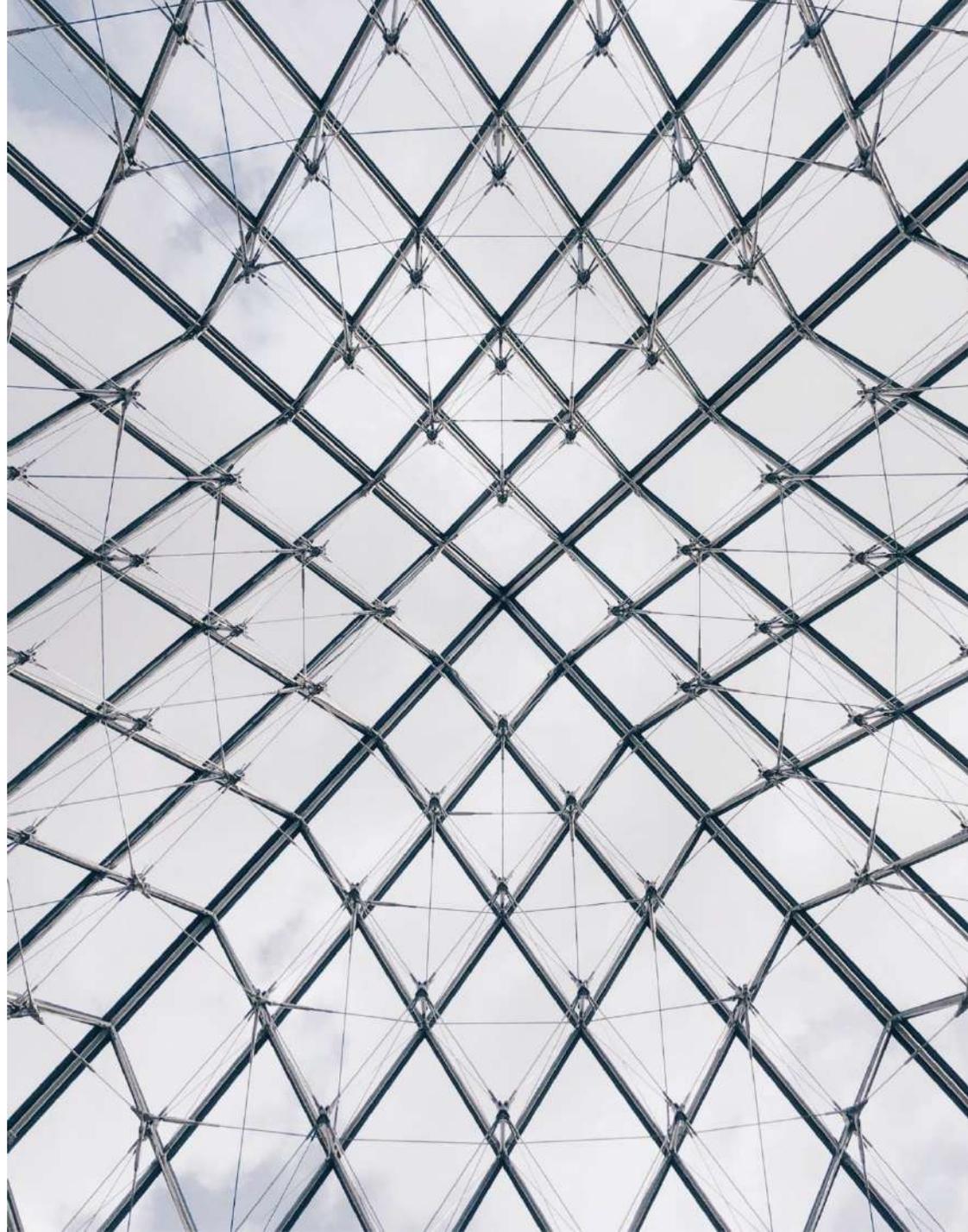
- Dans les zones rurales, les établissements prévoient un taux d'occupation similaire à celui de l'année dernière.



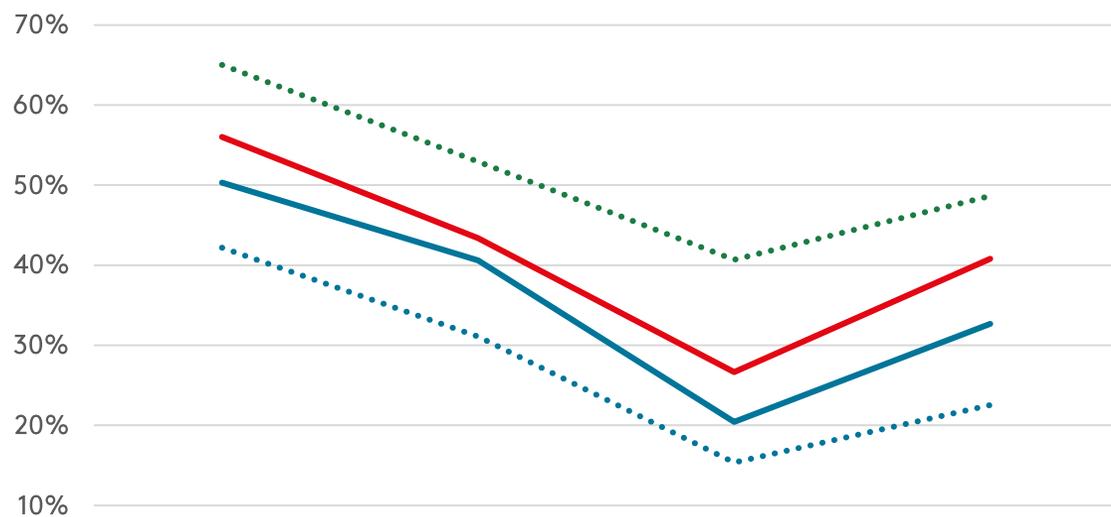
Résumé II: prévisions automne/hiver 2021

En bref

- Selon les prévisions, le taux d'occupation de l'année 2021 connaîtra une amélioration de 2 points de pourcentage (pour septembre) à 8 points de pourcentage (pour décembre) par rapport à 2020.
- Cependant, il convient de remarquer que ce taux avait déjà baissé entre 2019 et 2020, de 17 points de pourcentage (pour septembre) et de 26 points de pourcentage (pour décembre) (source: HESTA, OFS).
- La branche continue en outre d'être marquée par des incertitudes de planification, puisque la situation épidémiologique et les mesures associées sont toujours instables (p. ex. extension de l'obligation de pass sanitaire).



Le taux d'occupation devrait globalement être en hausse par rapport à l'année dernière, mais il reste en nette baisse par rapport au niveau antérieur.



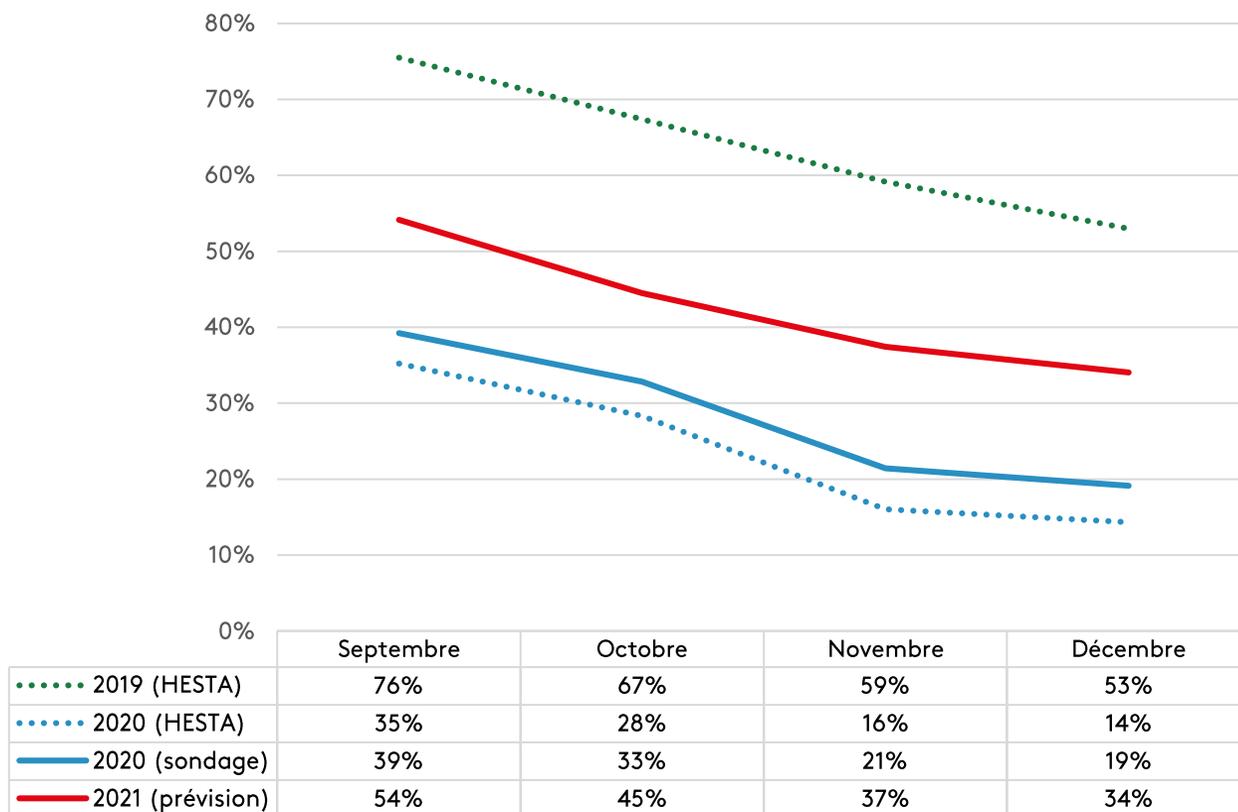
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
..... 2019 (HESTA)	65%	53%	41%	49%
..... 2020 (HESTA)	42%	31%	15%	23%
— 2020 (sondage)	50%	41%	20%	33%
— 2021 (prévision)	56%	43%	27%	41%

- Le taux d'occupation moyen estimé est plus élevé dans l'enquête réalisée que le taux d'occupation brut indiqué dans les statistiques HESTA.
- Cette différence peut s'expliquer par le fait que les petits établissements ont été plus largement représentés dans notre enquête.

Réponses	
Sept 2020	178
Sept 2021	178
Oct 2020	174
Oct 2021	174
Nov 2020	166
Nov 2021	167
Déc 2020	171
Déc 2021	171

** Les évaluations données dans les statistiques HESTA ne se basent que sur les établissements classifiés par HotellerieSuisse.

Le taux d'occupation dans les zones urbaines devrait être en hausse par rapport à l'année dernière, mais il reste en baisse par rapport au niveau antérieur.

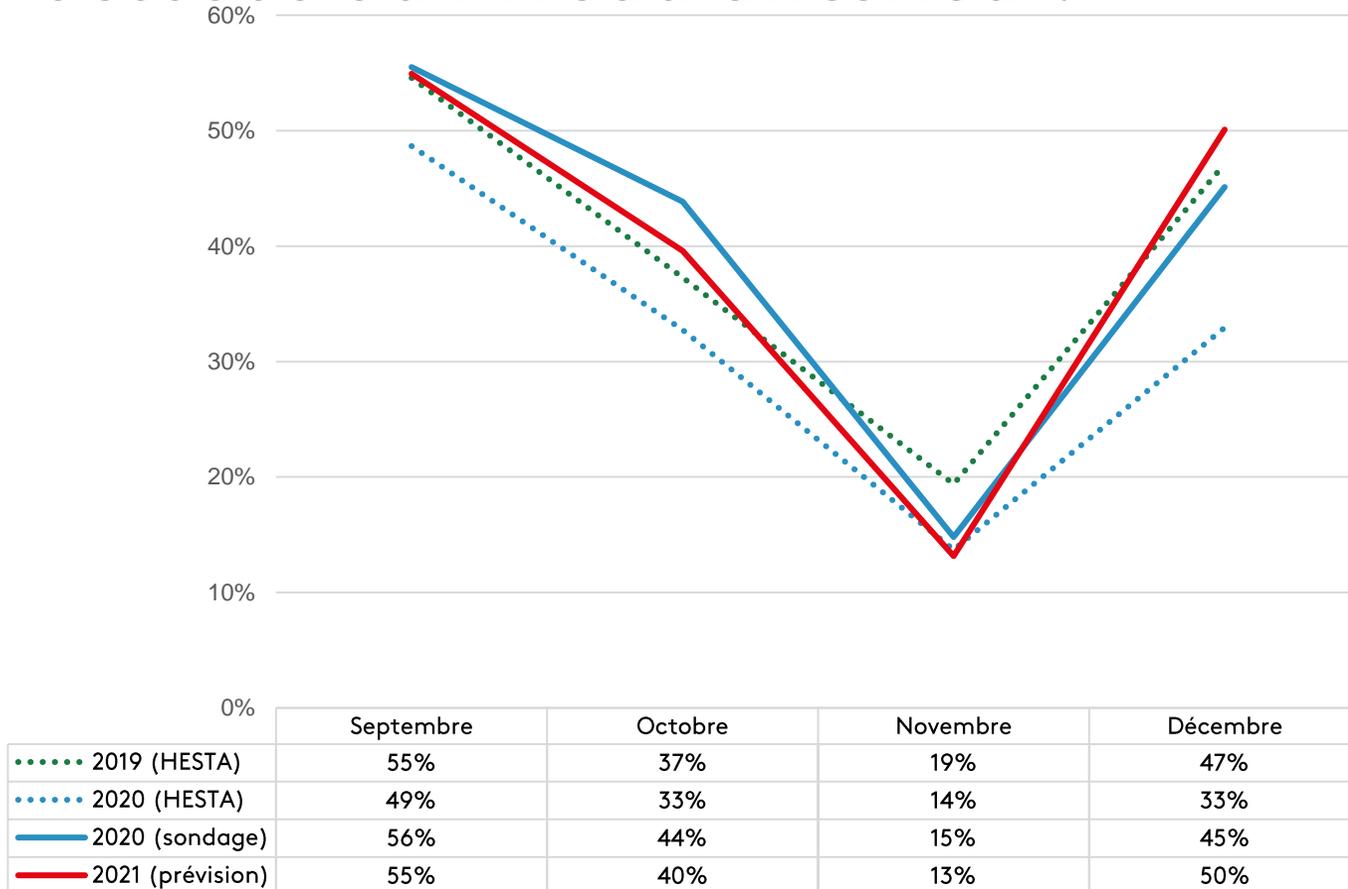


** Les évaluations données dans les statistiques HESTA ne se basent que sur les établissements classifiés par HotellerieSuisse.

Réponses	
Sept 2020	71
Sept 2021	71
Oct 2020	69
Oct 2021	69
Nov 2020	69
Nov 2021	69
Déc 2020	69
Déc 2021	69

- En ville, la période septembre-décembre devrait connaître un taux d'occupation similaire à celui de l'année dernière, tout en restant bien au dessous des valeurs de 2019.
- Selon les prévisions, le taux d'occupation urbain devrait s'améliorer de 15 points de pourcentage par rapport à 2020 (différence entre les deux lignes continues). Il convient néanmoins de remarquer que celui-ci a perdu près de 40 points de pourcentage entre 2019 et 2020 (différence entre les deux lignes en pointillé).

Le taux d'occupation moyen dans les zones alpines devrait être similaire à celui de l'année dernière, mais il reste en dessous du niveau antérieur.

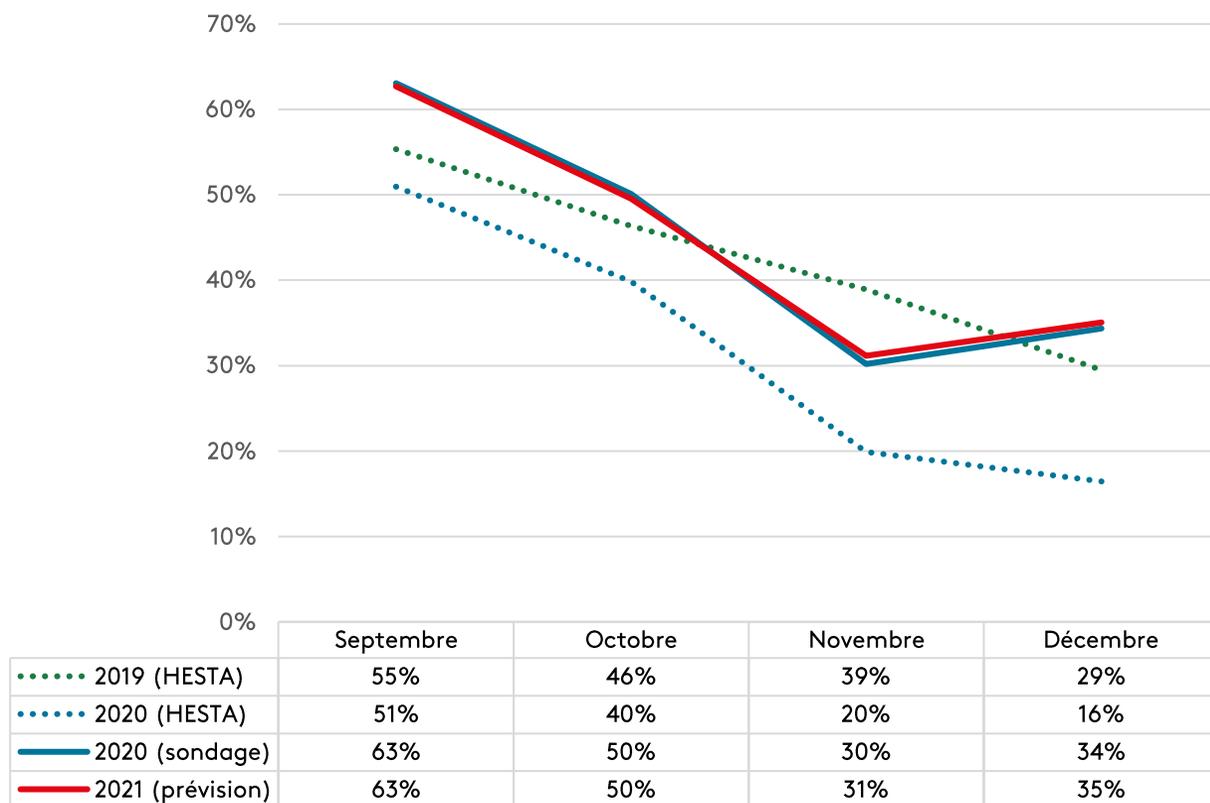


- Dans les zones alpines, les établissements s'attendent à un taux d'occupation légèrement inférieur à celui de 2020, sauf pour décembre.
- Le creux le plus important devrait être atteint en novembre et est dû à des effets saisonniers.

Réponses	
Sept 2020	76
Sept 2021	75
Oct 2020	74
Oct 2021	73
Nov 2020	66
Nov 2021	66
Déc 2020	71
Déc 2021	70

** Les évaluations données dans les statistiques HESTA ne se basent que sur les établissements classifiés par HotellerieSuisse.

Le taux d'occupation moyen dans les zones rurales devrait être similaire à celui de l'année dernière.



- Dans les zones rurales, les établissements s'attendent à un taux d'occupation similaire à celui de 2020.
- Une reprise minime est attendue en décembre (+1 point de pourcentage par rapport à l'année dernière).

Réponses	
Sept 2020	31
Sept 2021	32
Oct 2020	31
Oct 2021	32
Nov 2020	31
Nov 2021	32
Déc 2020	31
Déc 2021	32

** Les évaluations données dans les statistiques HESTA ne se basent que sur les établissements classifiés par HotellerieSuisse.

3. Autres aspects financiers



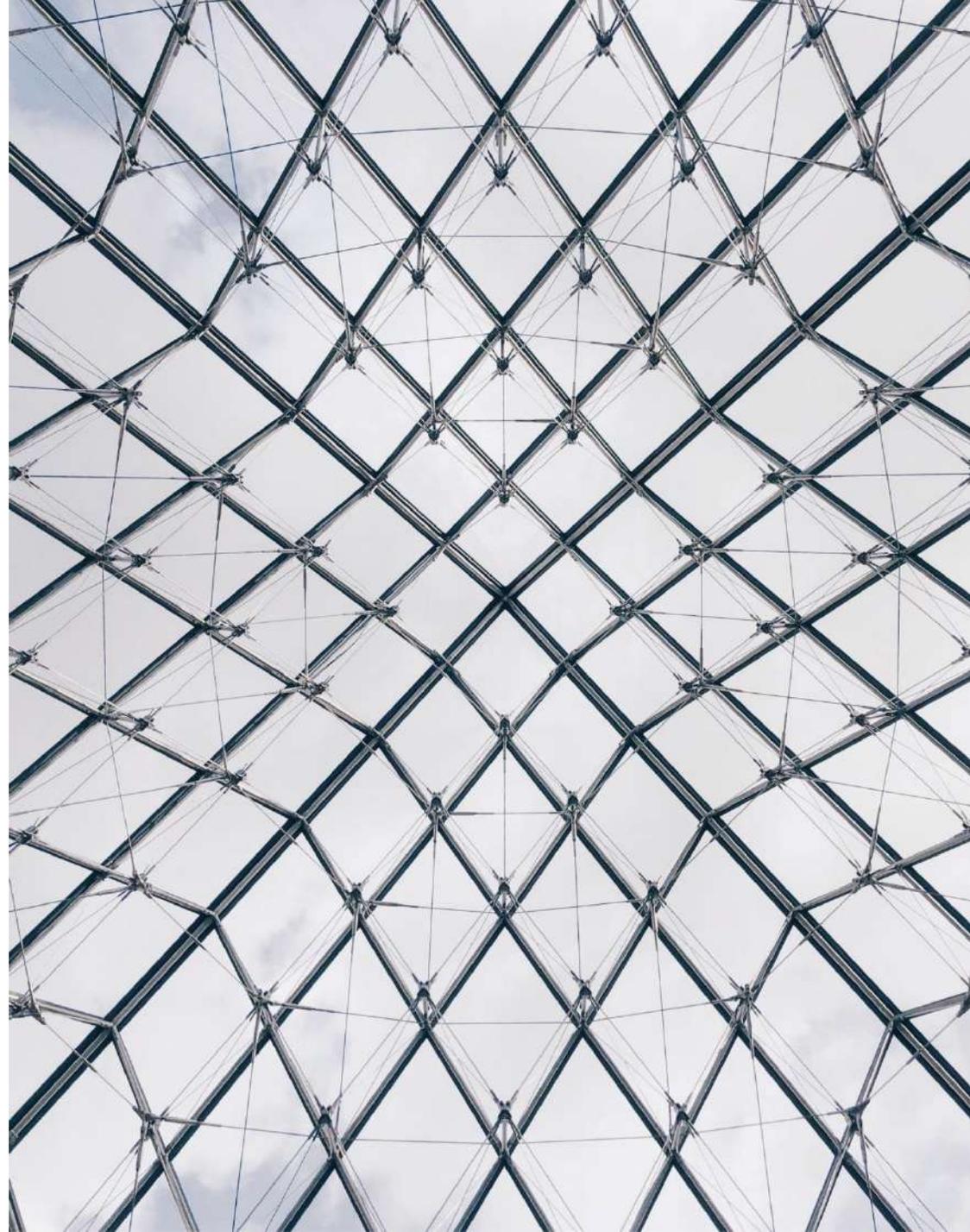
Résumé

Situation financière actuelle

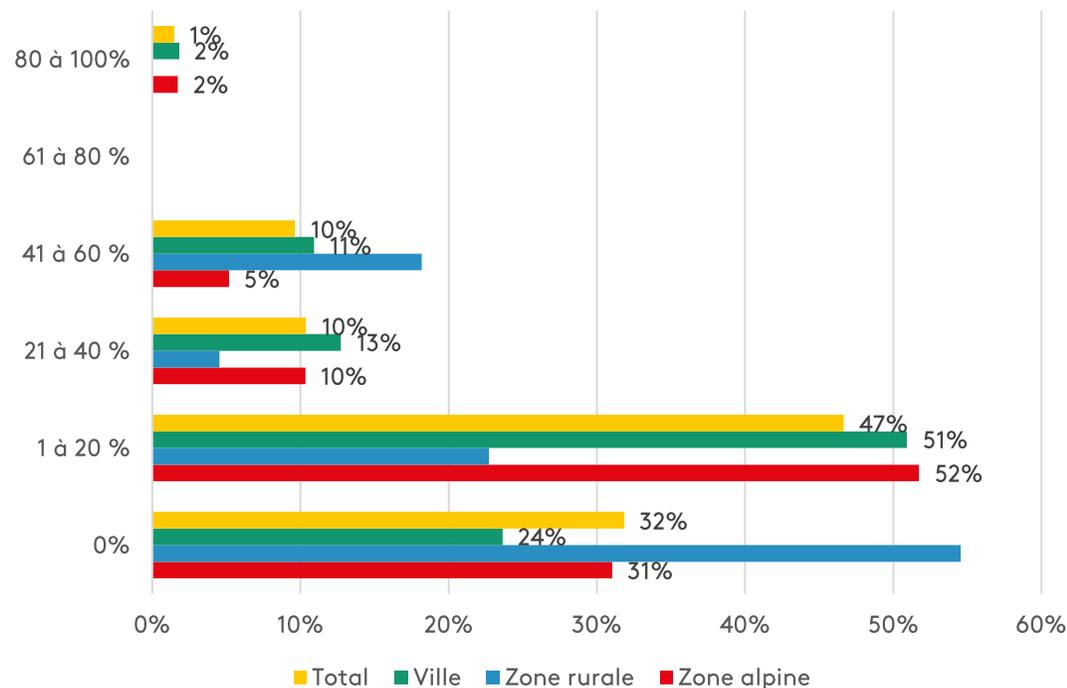
- En ville, près de deux établissements sur trois continuent de dépendre des mesures de soutien publiques pour couvrir leurs coûts et/ou doivent toujours puiser dans leurs réserves.
- Au total, plus de quatre établissements sur dix ne peuvent pas poursuivre leurs activités sans recourir aux aides.

Perspectives

- La fin de la procédure simplifiée de demande d'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail s'est traduite par des licenciements dans plus d'un établissement sur cinq.
- Seul un établissement sur trois a indiqué n'être exposé à aucun risque de faillite pour le moment.



Risque de faillite stable depuis la dernière enquête: en moyenne 13 % des établissements n'excluent pas une faillite.



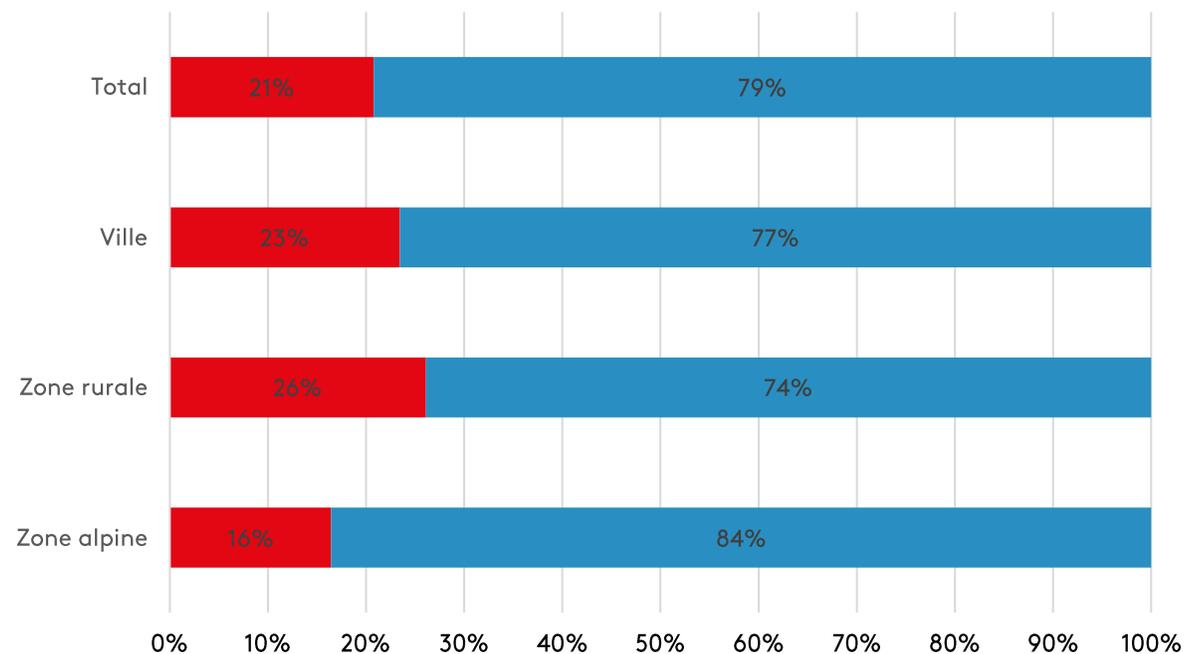
Réponses	
Total	135
Ville	55
Zone rurale	22
Zone alpine	58

- Deux établissements sur trois n'excluent toujours pas la possibilité d'une faillite. Ce chiffre monte même à trois sur quatre pour l'hôtellerie urbaine.
- Pour plus d'un établissement sur dix, le risque de faillite s'élève à plus de 40 %.
- En moyenne (arithmétique), le risque de faillite est de 13 %. La médiane se situe à 5 %, c'est-à-dire que plus de la moitié des établissements ont estimé un risque de faillite de plus de 5 %.
- Lors de la dernière enquête (mai 2021), la moyenne s'établissait à 14 % et la médiane, également à 5 %.

La fin de la demande simplifiée de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail s'est traduite par des licenciements dans plus d'un établissement sur cinq.

■ La fin de la demande simplifiée de l'IRHT (indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail) se traduira par des licenciements

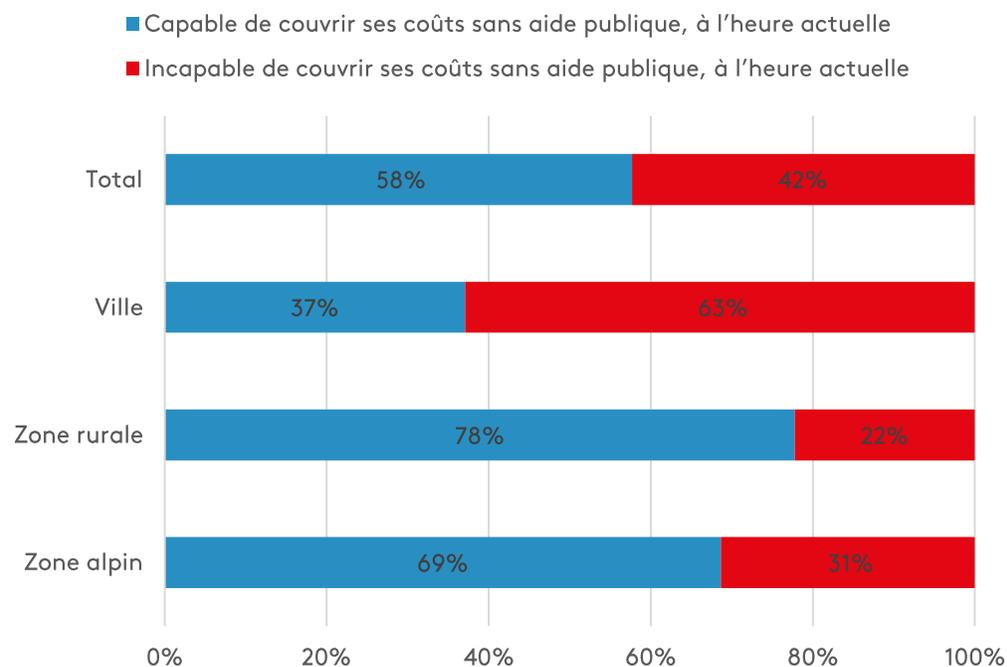
■ Pas de licenciement dû à la fin de l'IRHT simplifiée



- Dans plus d'un établissement sur cinq, la fin des procédures simplifiées pour le chômage partiel a conduit à des licenciements.
- Dans l'hôtellerie urbaine, près d'un établissement sur quatre a dû licencier des membres de son personnel.

Réponses	
Total	154
Ville	64
Zone rurale	23
Zone alpine	67

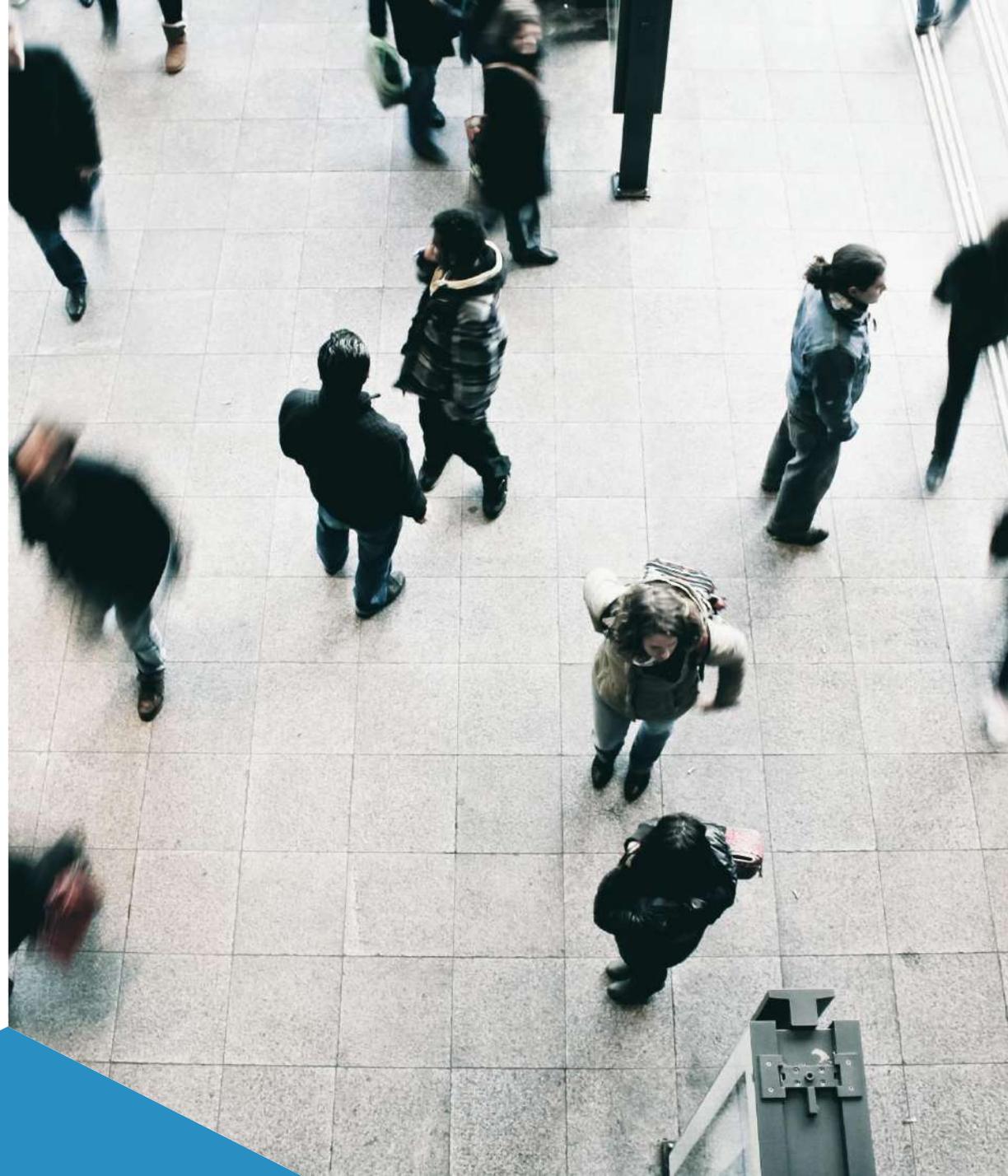
Près de deux établissements urbains sur trois sont actuellement dépendants des aides publiques.



- Au total, environ 58 % des établissements sont en mesure de couvrir leurs coûts sans aide publique, dans la situation actuelle.
- En revanche, ce chiffre descend à 37 % en ville.
- Dans les régions alpines et rurales, environ deux tiers des établissements sont en mesure de poursuivre leurs activités sans recourir aux aides.

Réponses	
Total	154
Ville	64
Zone rurale	23
Zone alpine	67

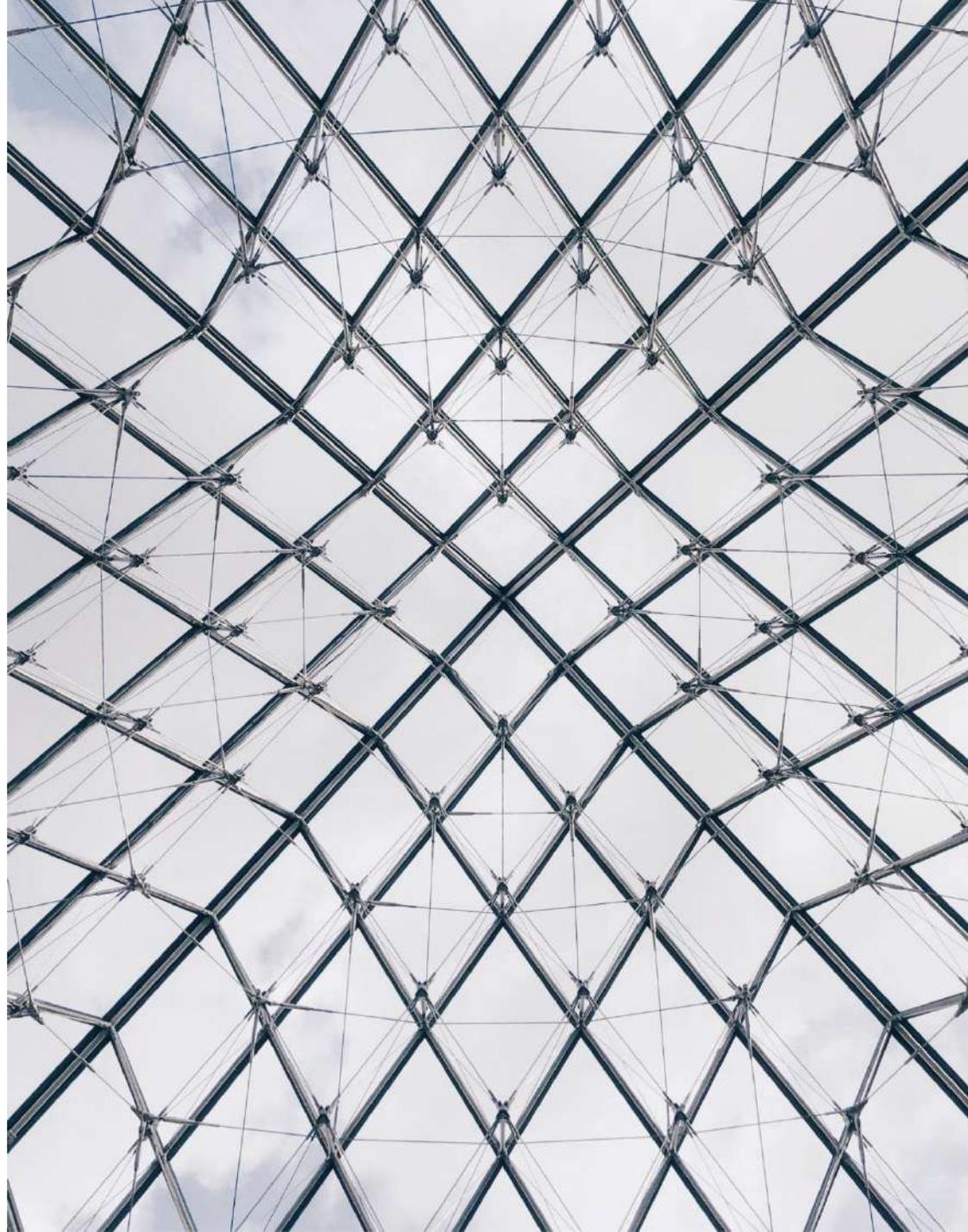
5. Certificat COVID et vaccination



Résumé I: certificat COVID

Certificat COVID

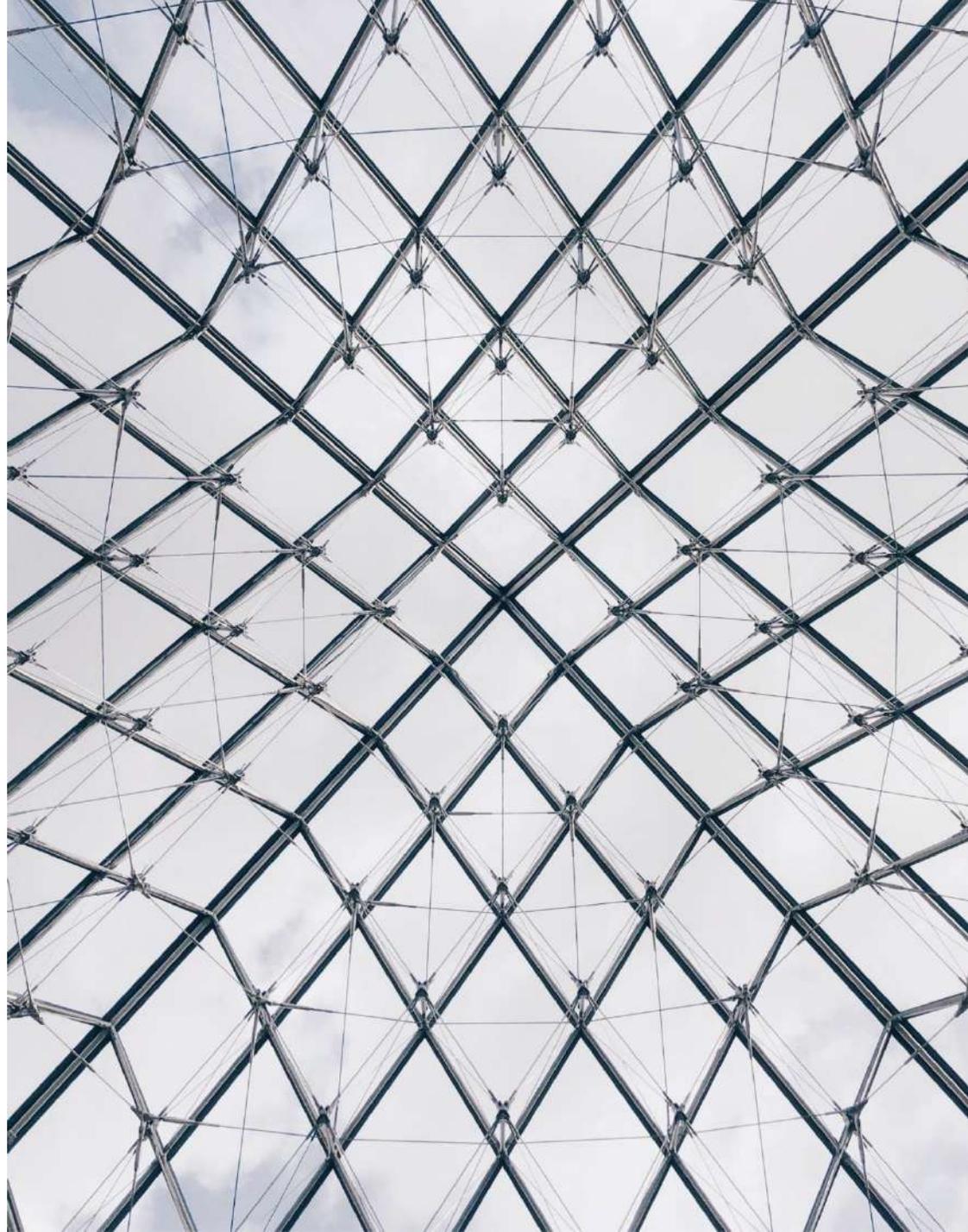
- Deux tiers des établissements interrogés se sont prononcés pour une extension de l'obligation de certificat. Cette mesure a rencontré un écho favorable en particulier en ville (75 %). Les principales raisons qui ont motivé cette réponse positive étaient la possibilité d'éviter un nouveau confinement (87 %) ou de nouvelles mesures de protection sur site ou des restrictions de déplacement (79 %).
- Afin d'atténuer les répercussions négatives de l'extension de l'obligation de pass sanitaire, HotellerieSuisse demande à ce que les tests gratuits restent en place tant que l'obligation est étendue. En outre, toutes les mesures de protection devraient être abolies dans les lieux concernés par l'obligation de certificat. Enfin, les clients des hôtels doivent pouvoir bénéficier de possibilités de restauration adéquates sans certificat.



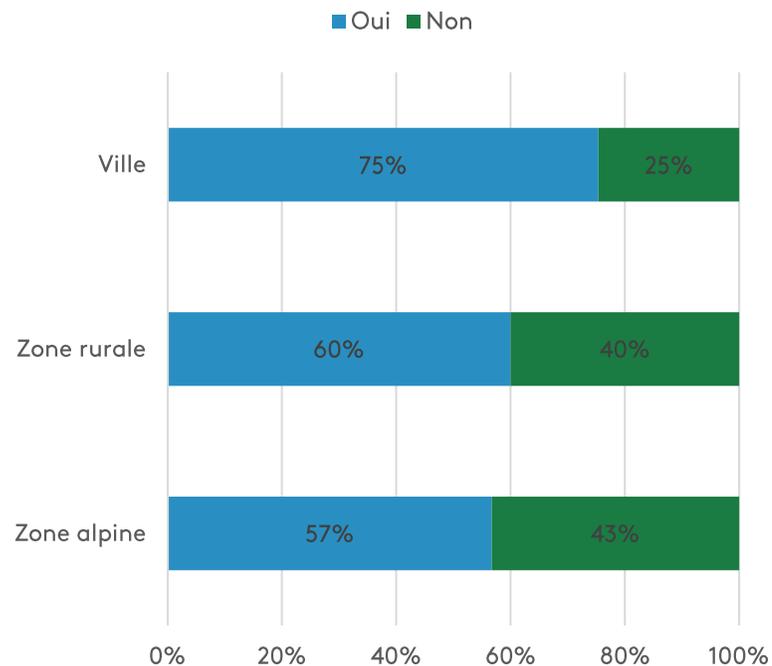
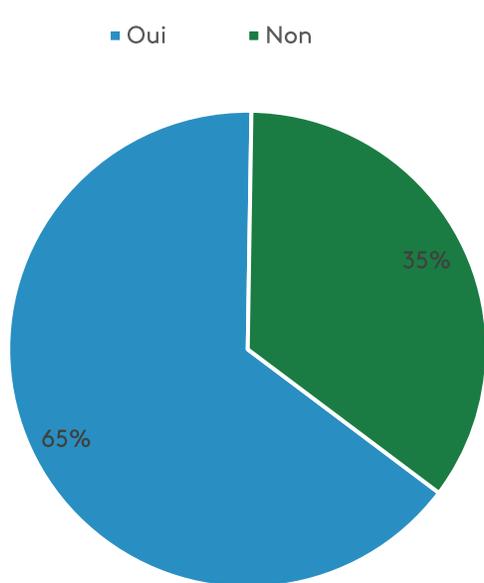
Résumé II: vaccination

Sensibilisation à la vaccination

- 87 % des entreprises sensibilisent leur personnel à la vaccination et ce, surtout lors d'entretiens oraux (93 %).
- HotellerieSuisse considère que la vaccination est la seule voie durable pour sortir de la pandémie et intensifiera ses efforts sur ce front en mettant dans les prochaines semaines des outils sur la vaccination à la disposition de ses membres.



Deux établissements sur trois préfèrent une extension de l'obligation de certificat à un renforcement des mesures de protection



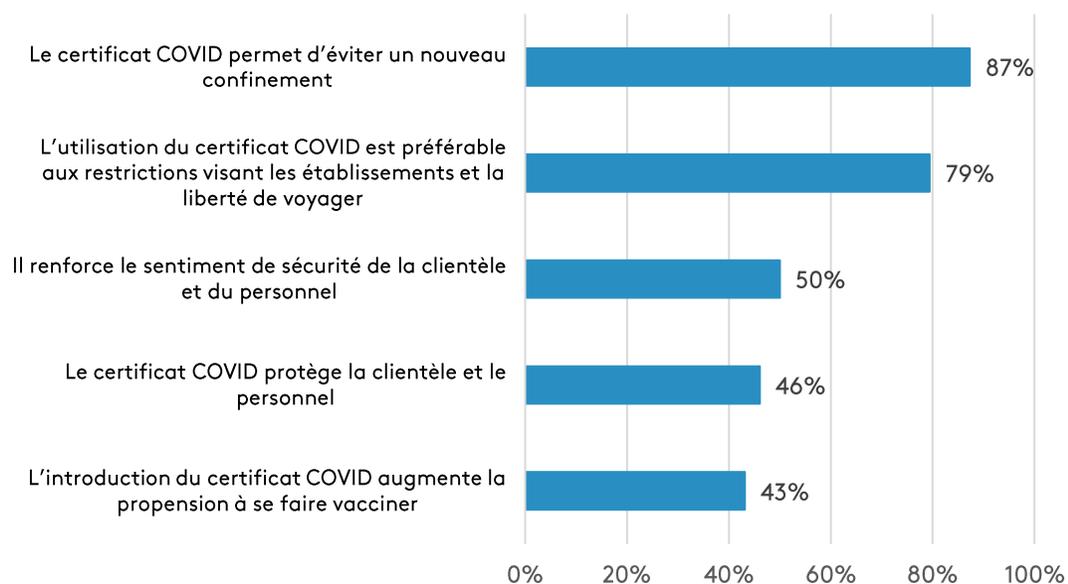
** 11 établissements n'ont rien répondu à cette question (7%).

- 65 % de l'ensemble des établissements préfèrent voir une extension de l'obligation de certificat aux clients de l'hôtellerie-restauration et des lieux de loisirs plutôt qu'un renforcement des mesures de protection.
- Cette position est particulièrement marquée en ville (75 %).

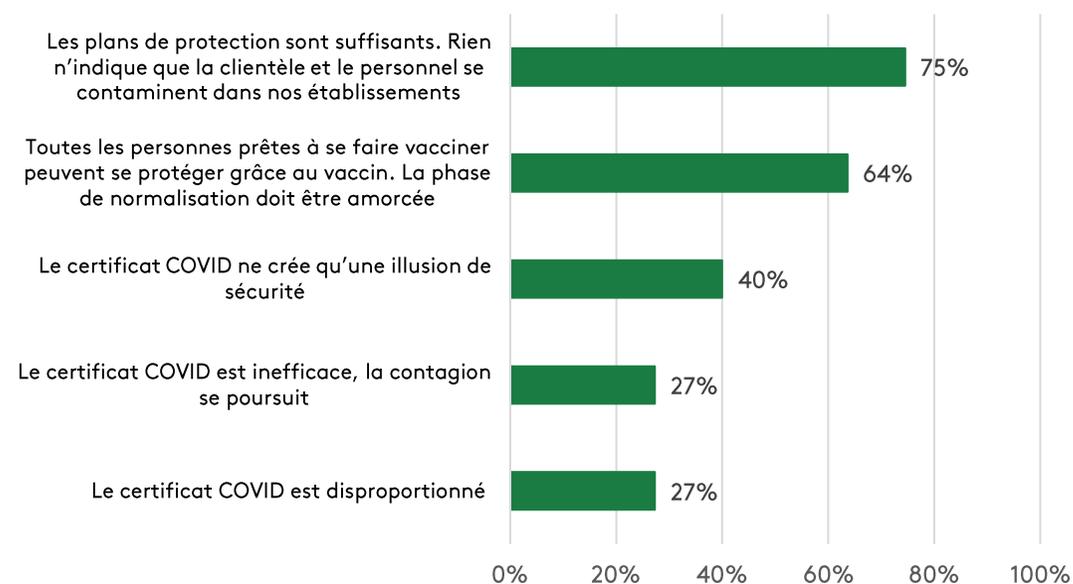
Réponses	
Total	157
Ville	65
Zone rurale	25
Zone alpine	67

La possibilité d'éviter un nouveau confinement est en tête des raisons de l'acceptation du certificat COVID.

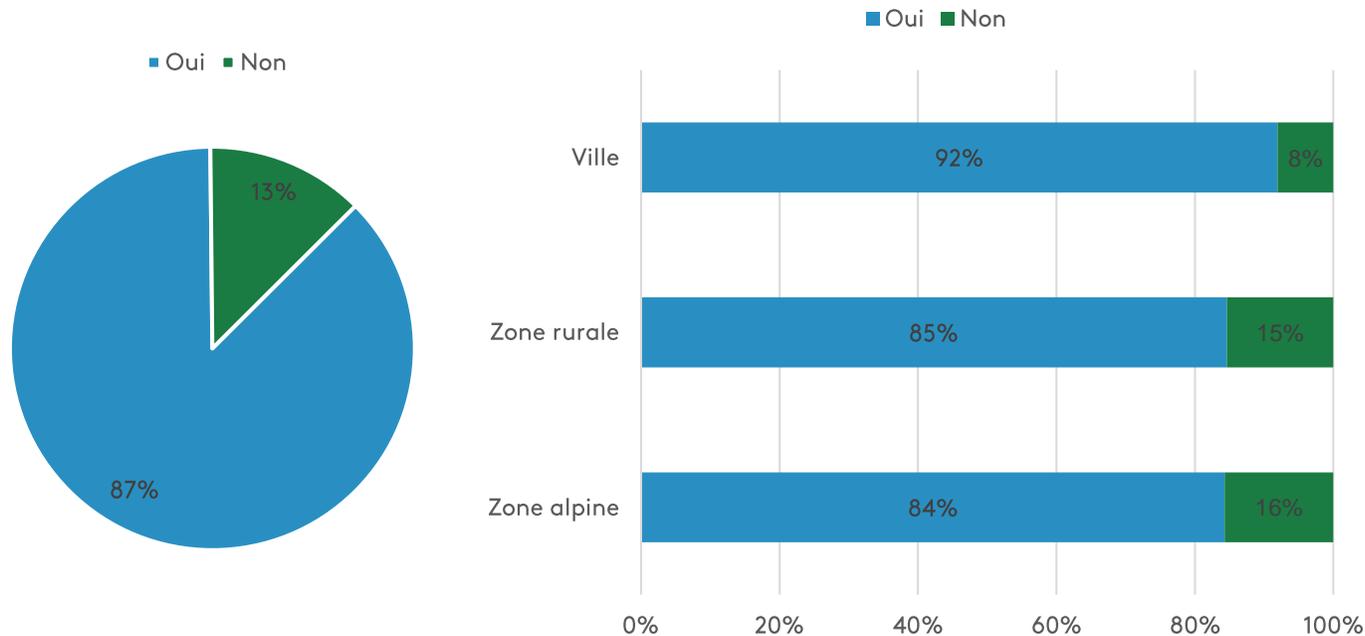
Motifs d'approbation
En % de ceux qui sont d'accord (n=102)



Raisons du rejet
En % de ceux qui refusent (n=52)



87 % des établissements sensibilisent leur personnel à la vaccination.



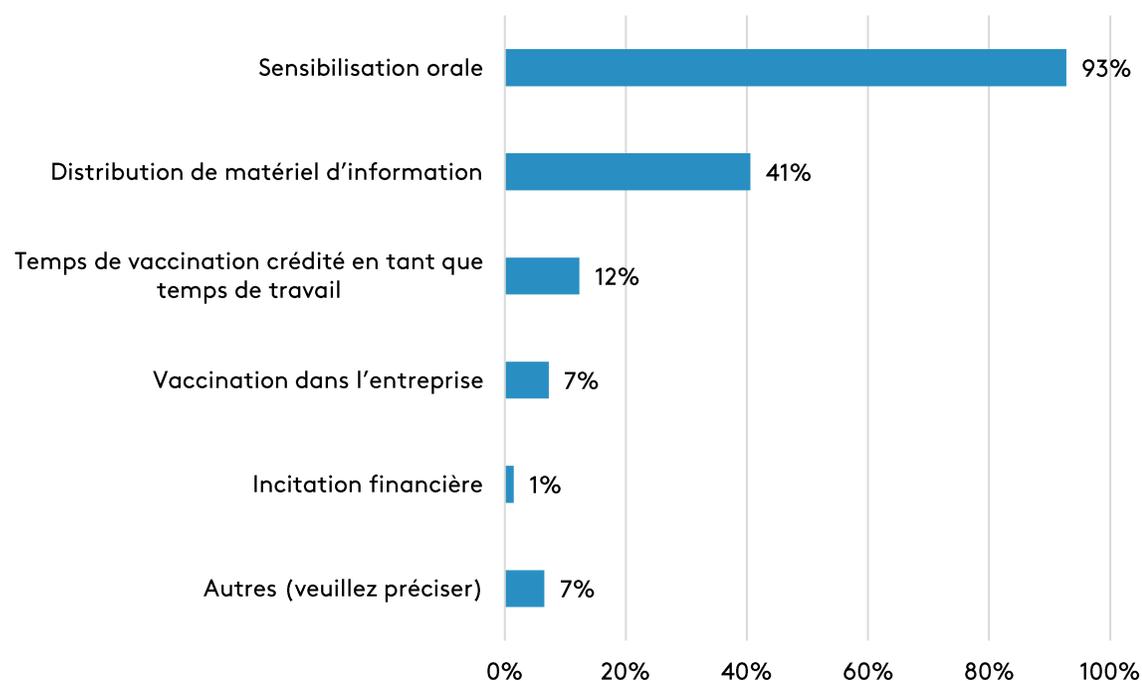
- 87 % des établissements ont sensibilisé leurs collaboratrices et collaborateurs à la vaccination.
- Dans l'hôtellerie urbaine, ce chiffre monte même à 92 %.

Réponses	
Total	158
Ville	62
Zone rurale	26
Zone alpine	70

** 10 établissements n'ont rien répondu à cette question (6 %).

Les établissements sensibilisent surtout leur personnel à la vaccination lors des entretiens personnels ou des réunions d'équipe.

Mesure de la sensibilisation en % de «J'ai sensibilisé» (n=138)



Exemples donnés pour « Autres »

Adaptation des plannings en fonction des rendez-vous de vaccination

Aide dans la prise de rendez-vous (p. ex. barrière de la langue)

Tests obligatoires en cas de non-vaccination

Organisation de vaccinations collectives

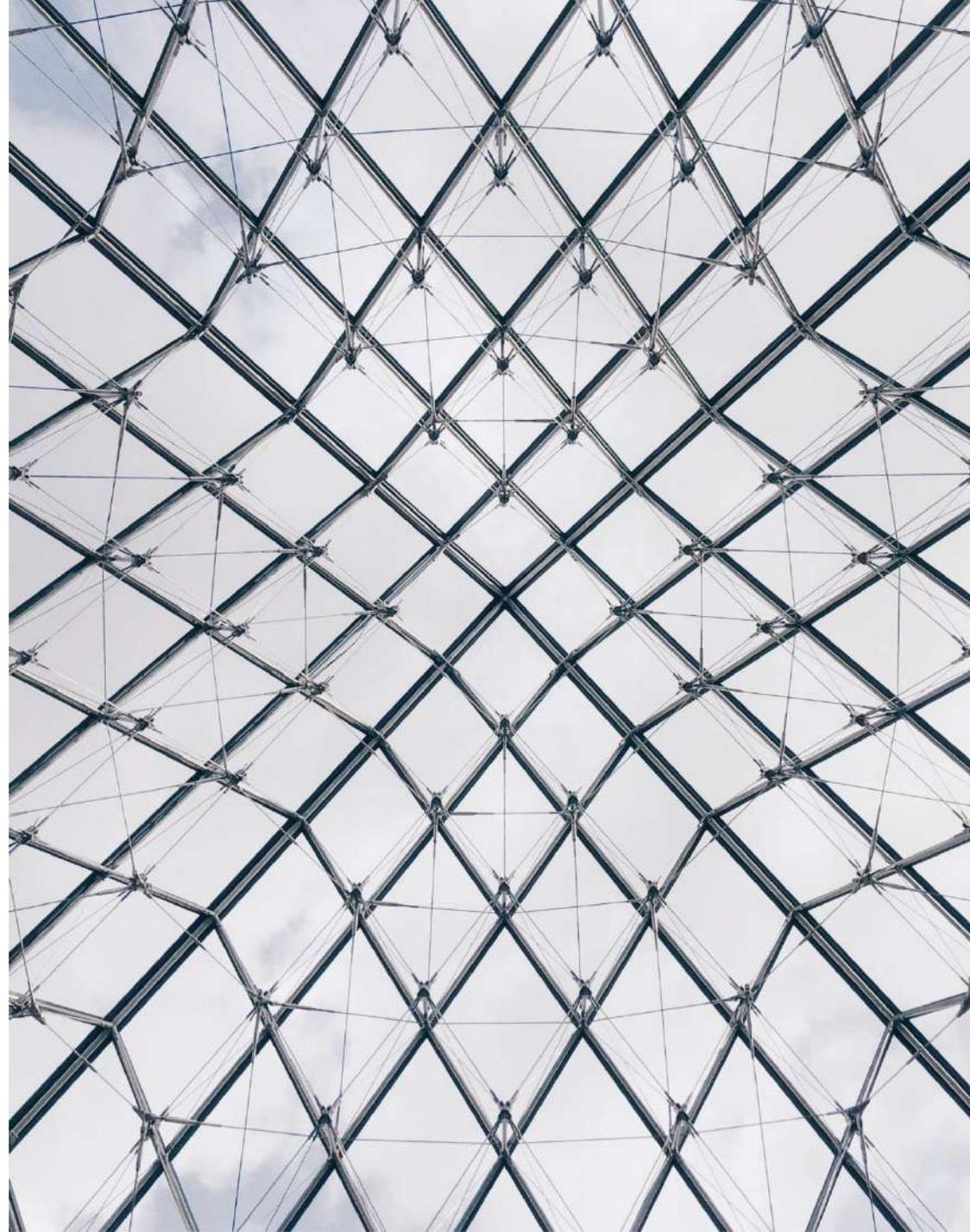
Jours de congé supplémentaires

4. Offre d'apprentissage et pénurie de main-d'œuvre qualifiée



Résumé I: pénurie de main-d'œuvre qualifiée

- Dans l'ensemble du pays, 31 % des établissements forment moins d'apprenties et apprentis en 2021 (enquête de février 2021: 19 %). Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en temps normal, ce recul est alarmant.
- 75 % des établissements suisses déplorent la pénurie de personnel qualifié. Ainsi, 64 % des établissements n'ont pas réussi à pourvoir au moins un poste sur dix. Pour un établissement sur cinq, ce sont même 30 % des postes qui n'ont pas pu être pourvus.



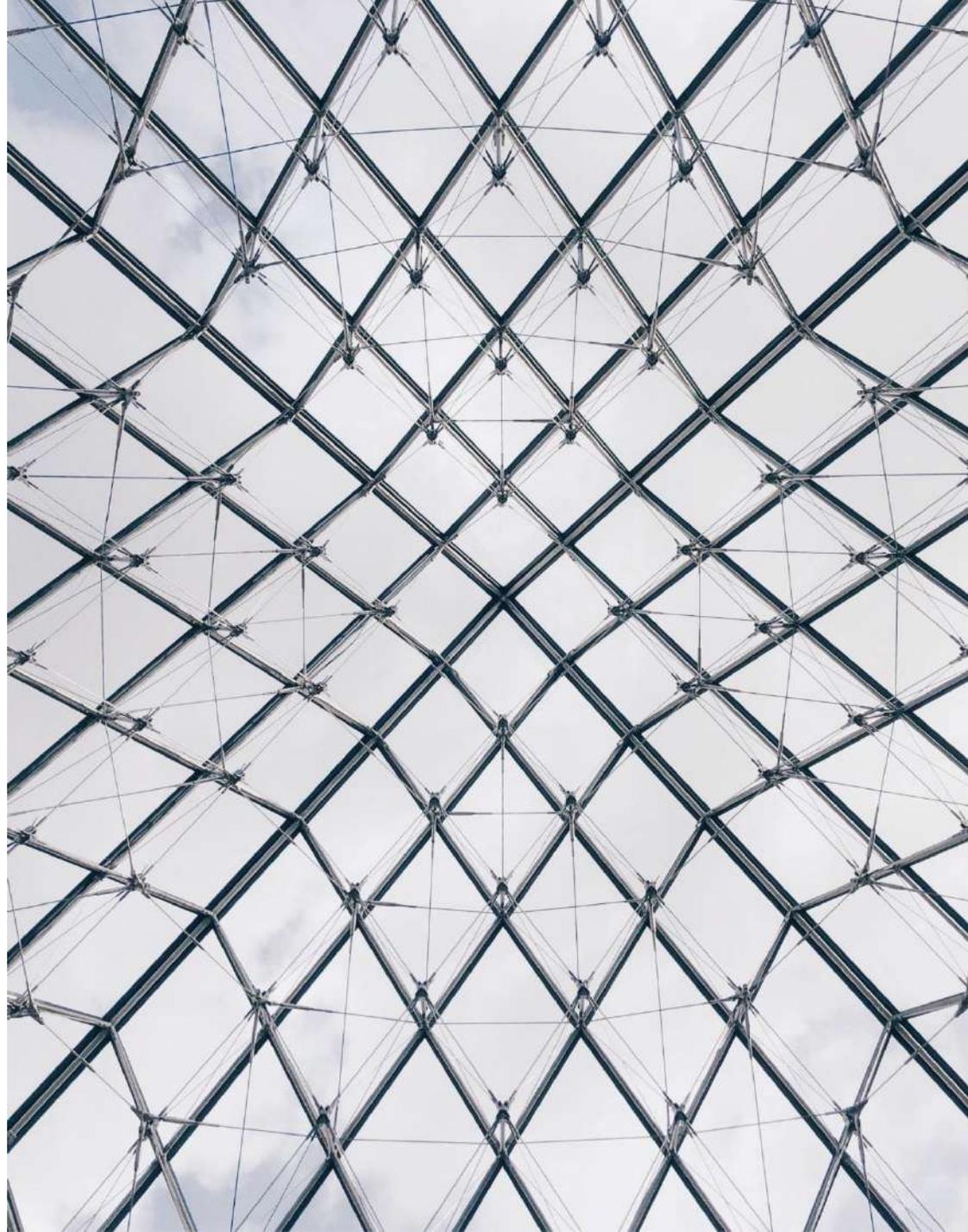
Résumé II: relève

Manque d'apprenties et apprentis en formation initiale

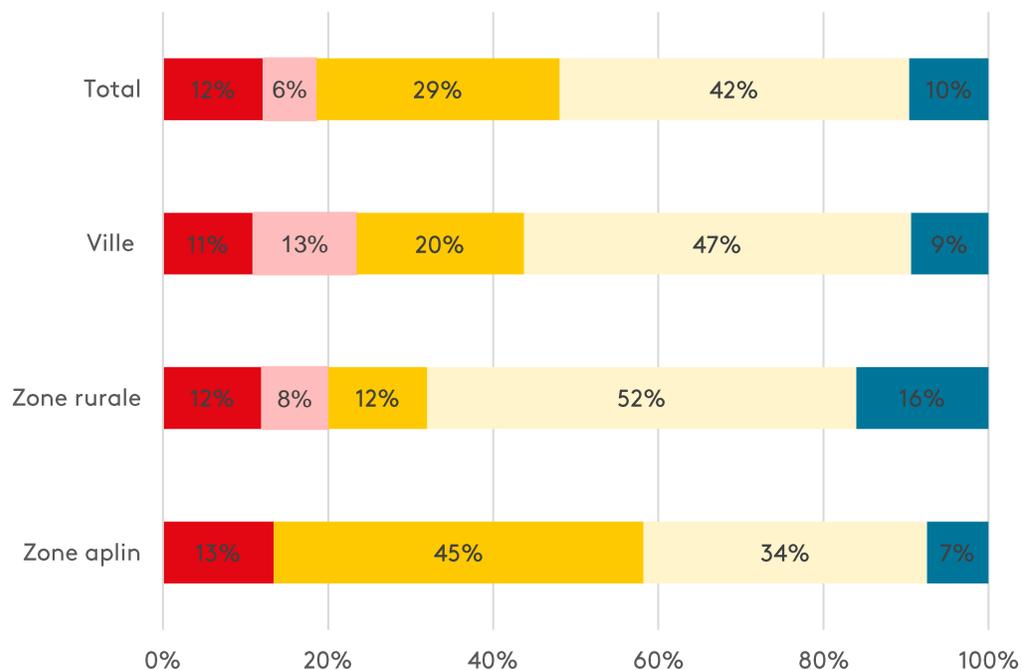
- La branche enregistre une baisse du nombre de jeunes qui entament une formation initiale, surtout dans les filières de spécialiste en restauration et de cuisinier/cuisinière.
- Les chiffres montrent que la crise du coronavirus a accru les reconversions.

Campagne rockyourfuture

- Dans la perspective des années de recrutement 2022/2023, GastroSuisse et HotellerieSuisse lancent cet automne la campagne nationale rockyourfuture, qui est destinée à accompagner les jeunes dans leur choix d'orientation professionnelle. Cette initiative bénéficie du soutien financier du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation.



En ville, un établissement sur quatre propose moins de places d'apprentissage.

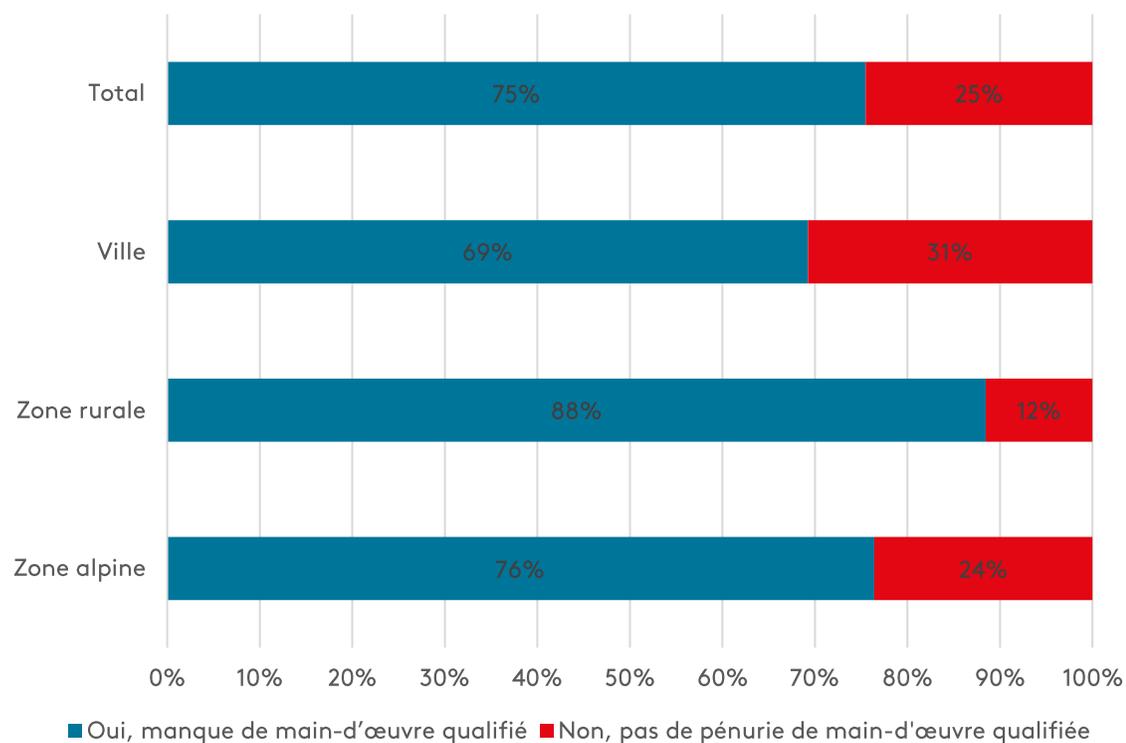


- Nous ne formons plus d'apprenti·e·s.
- Nous formons moins d'apprenti·e·s en 2021.
- Nous ne formions pas d'apprenti·e·s, même avant la crise.
- Nous proposons la même offre de places d'apprentissage.
- Nous proposons plus de places d'apprentissage qu'avant la crise.

- Dans l'hôtellerie urbaine, 24 % des entreprises ont réduit leur offre de places d'apprentissage par rapport à 2019.
- Dans les régions rurales, 20 % des hôtels forment moins d'apprentis. 13 % sont dans cette situation dans les régions alpines.
- À l'échelle de la Suisse, 31 % des établissements forment moins d'apprenties et apprentis en 2021 (enquête de février 2021: 19 %). Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en temps normal, ce recul est alarmant.

Réponses	
Total	156
Ville	64
Zone rurale	25
Zone alpine	67

Trois établissements sur quatre souffrent d'une pénurie de personnel qualifié.

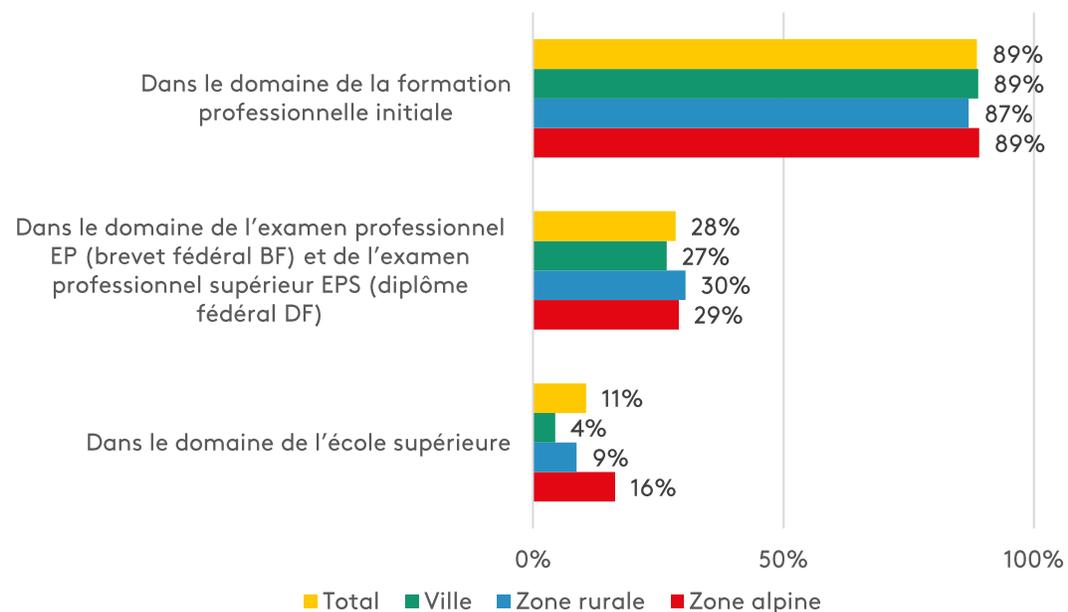


- Dans l'ensemble du pays, 75 % des établissements souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
- Avec 88 %, les régions rurales sont les plus concernées.
- Dans l'hôtellerie urbaine, 69 % des établissements déclarent manquer de personnel qualifié et dans les zones alpines, 76 % des établissements répondent de même.

Réponses	
Total	163
Ville	65
Zone rurale	26
Zone alpine	72

Sur le plan de l'éducation, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée la plus importante concerne la formation professionnelle initiale.

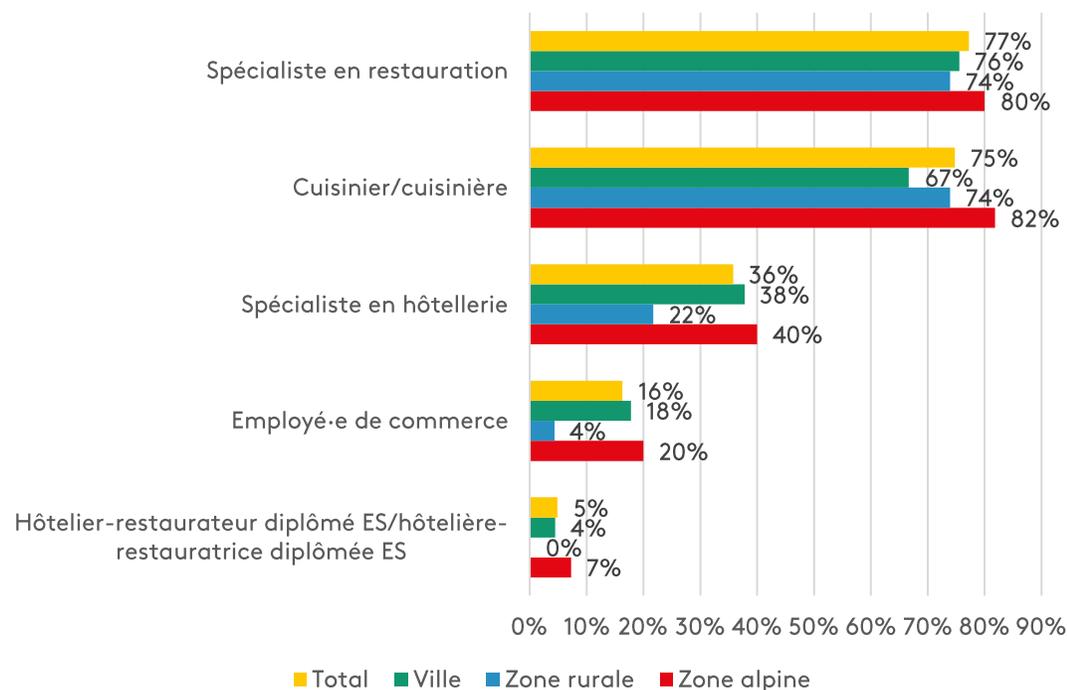
Dans quel domaine existe-t-il un manque de main-d'œuvre qualifiée?



- C'est au niveau de la formation professionnelle initiale que les jeunes sont trop peu nombreux à entamer une formation dans la branche de l'hébergement.

Réponses	
Total	123
Ville	45
Zone rurale	23
Zone alpine	55

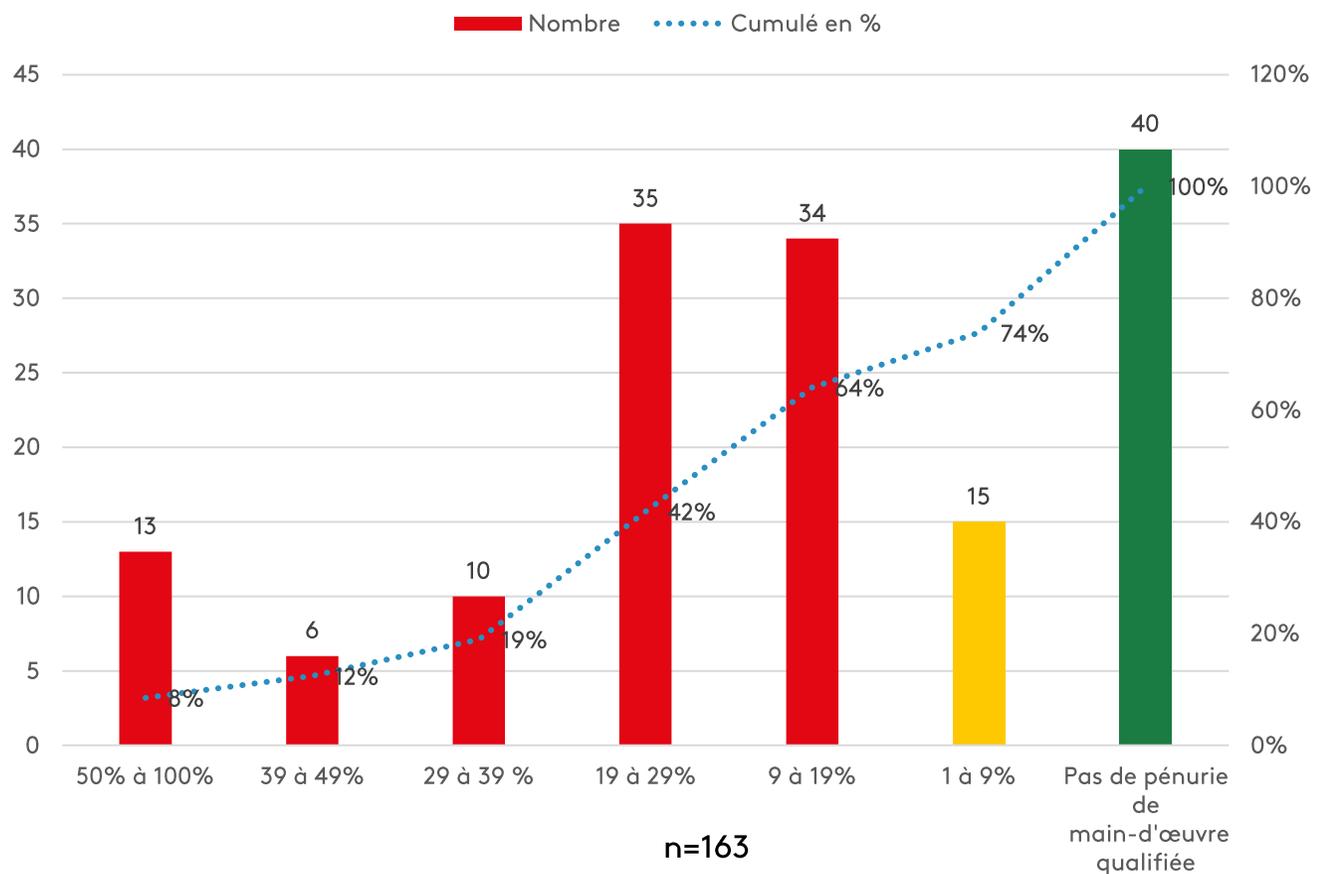
Spécialiste en restauration et cuisinier/cuisinière sont les métiers les plus touchés par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.



- À travers toutes les régions, les métiers de spécialiste en restauration et de cuisinier/cuisinière sont les plus touchés par la pénurie de personnel qualifié.
- En particulier, les horaires de travail irréguliers et les possibilités de revenus plus élevés dans d'autres branches sont à l'origine des reconversions professionnelles.

Réponses	
Total	123
Ville	45
Zone rurale	23
Zone alpine	55

Près d'un établissement sur cinq fait état d'un tiers de postes non pourvus



- 64 % des établissements ne sont pas en mesure de pourvoir au moins un poste sur dix.
- Un établissement sur cinq ne parvient pas à pourvoir 30 % de ses postes.
- Plus d'un établissement sur deux ne réussit pas à pourvoir un poste sur dix.